

RAPPORT SOCIAL UNIQUE

2024



Sommaire

Avant-propos.....	4
I / Emploi.....	5
A] Effectifs permanents au 31 décembre 2024.....	5
C] Positions statutaires particulières au 31 décembre 2024.....	23
D] Travailleurs handicapés.....	24
E] Pyramide des âges.....	26
F] Activité accessoire.....	30
II / Recrutement.....	31
A] Flux d'entrée sur emploi permanents.....	31
B] Recours à du personnel temporaire.....	37
III / Parcours professionnel.....	38
A] Évolutions de carrière.....	38
B] Flux de sortie des agents occupants un emploi permanent.....	41
IV / Organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.....	43
A] Temps de travail.....	43
B] Télétravail.....	52
C] Temps partiel.....	53
D] Absences au travail.....	54
V/ Rémunérations.....	64
A] Rémunérations et Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI).....	64
B] Dépenses de fonctionnement et dépenses de personnel.....	70
C] Assurances chômage.....	70

VI / Santé et sécurité au travail.....	73
A] Risques professionnels et mesures en matière de santé.....	73
B] Protection fonctionnelle.....	76
C] Accidents du travail, maladies professionnelles et violences physiques sur agents.....	77
E] Suicides.....	87
VII / Formation.....	88
A] Effectifs formés.....	88
B] Coûts de la formation.....	92
VIII / Action sociale et protection sociale.....	93
A] Action sociale.....	93
B] Protection sociale complémentaire.....	94
IX / Dialogue social.....	96
A] Réunions statutaires.....	96
B] Droits syndicaux.....	97
C] Négociations et accords collectifs.....	98
X / Discipline.....	99
A] Sanctions disciplinaires.....	99
XI / Mesures en faveur de l'environnement.....	101

Avant-propos

Le Rapport Social Unique, qui constitue la photographie de notre collectivité au 31 décembre de chaque année, est abordé de manière à analyser successivement :

- Les effectifs
- La mobilité
- Les rémunérations et charges
- L'absentéisme
- Les risques professionnels, les conditions de travail, les droits sociaux
- La formation

Ce document est réalisé sur la base de la maquette obligatoire définie par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), de façon à permettre les comparaisons inter-collectivités.

I / Emploi

A] Effectifs permanents au 31 décembre 2024

L'effectif permanent des agents du Département est réparti de la façon suivante :

Titulaires et stagiaires	2052
Contractuel·le·s sur emplois permanents	267
Total permanent	2319

INDICATEUR 1.1.0

Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2024, par statut d'origine, cadre d'emplois, sexe et grade de détachement

Fonctionnaires de la fonction publique territoriale

Indicateur 1.1.0.1

Emplois fonctionnels	Fonctionnaires de la fonction publique territoriale									
	Administrateurs		Attachés		Ingénieurs en chef		Ingénieurs		Autres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :										
Directeur général des services ou directeur	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels techniques :										
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :										
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0

Fonctionnaires issus d'une autre administration (FPE, FPH)

Indicateur 1.1.0.2

Emplois fonctionnels	Fonctionnaires issus d'une autre administration (FPE, FPH)									
	Administrateurs		Attachés		Ingénieurs en chef		Ingénieurs		Autres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :										
Directeur général des services ou directeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels techniques :										
Directeur général des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur des services techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :										
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0

Contractuels sur emplois permanents

Indicateur 1.1.0.3

Emplois fonctionnels	Contractuels sur emplois permanents	
	Hommes	Femmes
Emplois fonctionnels administratifs :		
Directeur général des services ou directeur	0	0
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint	0	0
Emplois fonctionnels techniques :		
Directeur général des services techniques	0	0
Directeur des services techniques	0	0
Emplois fonctionnels d'incendie et secours :		
Directeur départemental des services d'incendie et secours	0	0
Directeur départemental adjoint des services d'incendie et secours	0	0
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS	0	0

INDICATEUR 1.1.1

Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2024 par filière, cadre d'emplois et grade, selon les caractéristiques de l'emploi et selon le sexe.

Filières Grades Cadres d'emplois	Tous emplois					Tous emplois		Total
	Temps complet	Temps non complet				Hommes	Femmes	
		Temps de travail hebdomadaire			Sous-Total			
		moins de 17 H 30 1.1.1(2)	17 H 30 à moins de 28 H 1.1.1(3)	28 H ou plus 1.1.1(4)				
FILIERE ADMINISTRATIVE								
Administrateur général	1	0	0	0	0	1	0	1
Administrateur hors classe	2	0	0	0	0	0	2	2
Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0
Administrateur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
ADMINISTRATEURS	3	0	0	0	0	1	2	3
Attaché hors classe	10	0	0	0	0	4	6	10
Directeur territorial	2	0	0	0	0	2	0	2
Attaché principal	45	0	0	0	0	13	32	45
Attaché	65	0	0	0	0	20	45	65
Attaché stagiaire	8	0	0	0	0	3	5	8
ATTACHES	130	0	0	0	0	42	88	130
Secrétaire de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0
SECRETAIRES DE MAIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	43	0	0	0	0	5	38	43
Rédacteur principal de 2ème classe	51	0	0	0	0	6	45	51
Rédacteur principal de 2ème classe stagiaire	2	0	0	0	0	0	2	2
Rédacteur	54	0	0	0	0	4	50	54
Rédacteur stagiaire	8	0	0	0	0	1	7	8
REDACTEURS	158	0	0	0	0	16	142	158
Adjoint administratif principal de 1ère classe	147	0	0	0	0	17	130	147
Adjoint administratif principal de 2ème classe	112	0	0	0	0	14	98	112
Adjoint administratif principal de 2ème classe stagiaire	2	0	0	0	0	0	2	2
Adjoint administratif	107	0	0	0	0	12	95	107
Adjoint administratif stagiaire	20	0	0	0	0	4	16	20
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	388	0	0	0	0	47	341	388
FILIERE ADMINISTRATIVE	679	0	0	0	0	106	573	679

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur en chef hors classe	1	0	0	0	0	0	1	0	1
Ingénieur en chef	4	0	0	0	0	0	4	0	4
Ingénieur en chef stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INGENIEURS EN CHEF	5	0	0	0	0	0	5	0	5

Ingénieur hors classe	1	0	0	0	0	0	1	1	1
Ingénieur principal	40	0	0	0	0	0	24	16	40
Ingénieur	18	0	0	0	0	0	11	7	18
Ingénieur stagiaire	3	0	0	0	0	0	2	1	3
INGENIEURS	62	0	0	0	0	0	37	25	62

Technicien principal de 1ère classe	65	0	0	0	0	0	49	16	65
Technicien principal de 2ème classe	42	0	0	0	0	0	37	5	42
Technicien principal de 2ème classe stagiaire	2	0	0	0	0	0	1	1	2
Technicien	26	0	0	0	0	0	23	3	26
Technicien stagiaire	5	0	0	0	0	0	4	1	5
TECHNICIENS	140	0	0	0	0	0	114	26	140

Agent de maîtrise principal	45	0	0	0	0	0	45	0	45
Agent de maîtrise	59	0	0	0	0	0	54	5	59
Agent de maîtrise stagiaire	4	0	0	0	0	0	4	0	4
AGENTS DE MAITRISE	108	0	0	0	0	0	103	5	108

Adjoint technique principal de 1ère classe	155	0	0	0	0	0	128	27	155
Adjoint technique principal de 2ème classe	88	0	0	0	0	0	71	17	88
Adjoint technique principal de 2ème classe stagiaire	1	0	0	0	0	0	1	0	1
Adjoint technique	115	0	0	0	0	0	89	26	115
Adjoint technique stagiaire	7	0	0	0	0	0	6	1	7
ADJOINTS TECHNIQUES	366	0	0	0	0	0	295	71	366

Adjoint technique EE principal de 1ère classe	137	0	0	0	0	0	61	76	137
Adjoint technique EE principal de 2ème classe	57	0	0	0	0	0	25	32	57
Adjoint technique EE principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique EE	83	0	0	0	0	0	34	49	83
Adjoint technique EE stagiaire	24	0	0	0	0	0	5	19	24
ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT	301	0	0	0	0	0	125	176	301

FILIERE TECHNIQUE	982	0	0	0	0	0	679	303	982
--------------------------	------------	----------	----------	----------	----------	----------	------------	------------	------------

FILIERE SPORTIVE

Conseiller principal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseiller	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseiller stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSEILLERS DES APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Educateur principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur principal stagiaire de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EDUCATEURS DES APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Opérateur principal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateur qualifié	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateur qualifié stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OPERATEURS DES APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---

FILIERE CULTURELLE

Conservateur en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateur	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Conservateur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSERVATEURS DU PATRIMOINE	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Conservateur en chef	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Conservateur	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Conservateur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONSERVATEURS DES BIBLIOTHEQUES	2	0	0	0	0	0	0	2	2
Attaché principal de conservation du patrimoine	2	0	0	0	0	0	0	2	2
Attaché de conservation du patrimoine	3	0	0	0	0	0	0	3	3
Attaché de conservation du patrimoine stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ATTACHES DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	5	0	0	0	0	0	0	5	5
Bibliothécaire principal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaire	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Bibliothécaire stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BIBLIOTHECAIRES	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2ème catégorie stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe	5	0	0	0	0	0	0	5	5
Assistant de conservation principal de 2ème classe	2	0	0	0	0	0	0	2	2
Assistant de conservation principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant de conservation	5	0	0	0	0	0	3	2	5
Assistant de conservation stagiaire	1	0	0	0	0	0	1	0	1
ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	13	0	0	0	0	0	4	9	13
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	8	0	0	0	0	0	4	4	8
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	5	0	0	0	0	0	3	2	5
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	2	0	0	0	0	0	1	1	2
Adjoint territorial du patrimoine stagiaire	1	0	0	0	0	0	0	1	1
ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	16	0	0	0	0	0	8	8	16
FILIERE CULTURELLE	38	0	0	0	0	0	12	26	38

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Médecin hors classe	5	0	0	0	0	1	4	5
Médecin de 1ère classe	5	0	0	0	0	0	5	5
Médecin de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin de 2ème classe stagiaire	1	0	0	0	0	0	1	1
MEDECINS	11	0	0	0	0	1	10	11
Psychologue hors classe	14	0	0	0	0	1	13	14
Psychologue de classe normale	8	0	0	0	0	1	7	8
Psychologue de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
PSYCHOLOGUES	22	0	0	0	0	2	20	22
Sage-femme hors classe	11	0	0	0	0	0	11	11
Sage-femme de classe normale	1	0	1	0	1	0	2	2
Sage-femme de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
SAGES-FEMMES	12	0	1	0	1	0	13	13
Cadre supérieur de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadré de santé de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de santé de 2ème classe	3	0	0	0	0	0	3	3
Cadre de santé de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX	3	0	0	0	0	0	3	3
Puéricultrice-cadre supérieur de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice-cadre de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
PUERICULTRICES-CADRES DE SANTE	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice de classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice de classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0
PUERICULTRICES (décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié) *	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice hors classe	21	0	0	0	0	0	21	21
Puéricultrice de classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrice de classe normale	8	0	0	0	0	0	8	8
Puéricultrice de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
PUERICULTRICES (décret n° 2014-923 du 18 août 2014) *	29	0	0	0	0	0	29	29
Cadre de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
CADRES DE SANTE INFIRMIERS, REEDUCATEURS ET ASSISTANTS MEDICO-TECHNIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier en soins généraux hors classe	18	0	0	0	0	1	17	18
infirmier en soins généraux	25	0	0	0	0	2	23	25
Infirmier en soins généraux stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX	43	0	0	0	0	3	40	43
Infirmier de classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier de classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0
INFIRMIERS	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaire de soins principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
AUXILIAIRES DE SOINS	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	120	0	1	0	1	6	115	121

FILIERE SOCIALE

Conseiller hors classe socio-éducatif	2	0	0	0	0	0	2	2
Conseiller supérieur socio-éducatif	7	0	0	0	0	1	6	7
Conseiller socio-éducatif	10	0	0	0	0	1	9	10
Conseiller socio-éducatif stagiaire	2	0	0	0	0	1	1	2
CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS	21	0	0	0	0	3	18	21

Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	96	0	0	0	0	9	87	96
Assistant socio-éducatif	106	0	0	0	0	7	99	106
Assistant socio-éducatif stagiaire	1	0	0	0	0	0	1	1
ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS	203	0	0	0	0	16	187	203

Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	1	0	0	0	0	0	1	1
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	1	0	0	0	0	0	1	1

Moniteur-éducateur et intervenant familial principal	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteur-éducateur et intervenant familial	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteur-éducateur et intervenant familial stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
MONITEURS EDUCATEURS ET INTERVENANTS FAMILIAUX	0	0	0	0	0	0	0	0

Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
ASEM	0	0	0	0	0	0	0	0

Agent social principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent social principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent social principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent social	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent social stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
AGENTS SOCIAUX	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE SOCIALE	225	0	0	0	0	19	206	225
------------------------	------------	----------	----------	----------	----------	-----------	------------	------------

FILIERE INCENDIE SECOURS

Contrôleur général	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colonel hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colonel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colonel stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRÔLEURS, COLONELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant-colonel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commandant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaine	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaine stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CAPITAINES, COMMANDANTS, LIEUTENANTS-COLONELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin et pharmacien de classe exceptionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin et pharmacien hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin et pharmacien de classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin et pharmacien de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MEDECINS, PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant de 1ère classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenant de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LIEUTENANTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre supérieur de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de santé de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de santé de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadre de santé de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CADRES DE SANTE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier de classe supérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier de classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INFIRMIERS DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjudant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sergent	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sergent stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caporal-chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caporal	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caporal stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SAPEURS ET CAPORAUX DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE

Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle	1	0	0	0	0	0	1	1
Biologiste, vétérinaire et pharmacien hors classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe normale	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe normale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
BIOLOGISTES, VETERINAIRES, PHARMACIENS	1	0	0	0	0	0	1	1

Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien hors classe	6	0	0	0	0	0	6	6
Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien	1	0	0	0	0	0	1	1
Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien	7	0	0	0	0	0	7	7

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	8	0	0	0	0	0	8	8
---------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

FILIERE POLICE MUNICIPALE

Directeur principal de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur de police municipale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0

Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Chef de service de police municipale stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0

Chef de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Brigadier-chef principal	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardien-brigadier	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardien-brigadier stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0

Garde-champêtre chef principal	0	0	0	0	0	0	0	0
Garde-champêtre chef	0	0	0	0	0	0	0	0
Garde-champêtre chef stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
GARDES-CHAMPÊTRES	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0
----------------------------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateur principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateur principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateur	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateur stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
ANIMATEURS	0	0	0	0	0	0	0	0

Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territorial d'animation stagiaire	0	0	0	0	0	0	0	0
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0
--------------------------	---	---	---	---	---	---	---	---

TOTAL	2 051	0	1	0	1	822	1 230	2 052
--------------	-------	---	---	---	---	-----	-------	-------

INDICATEUR 1.1.4

Nombre de fonctionnaires en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2024 par filière déclinée par catégorie hiérarchique et par sexe

Filière	Catégorie	ETPR	
		Hommes	Femmes
Administrative	A	40,91	90,21
	B	16,91	137,24
	C	45,62	322,4
Culturelle	A	0	7,9
	B	4,03	8,73
	C	8,17	7,12
Médico-technique	A	0	7,7
	B	0	0
	C	0	0
Sociale	A	19,65	195,6
	B	0	0
	C	0	0
Animation	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Médico-sociale	A	5,83	112,84
	B	0	0
	C	0	0
Police municipale	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Incendie secours	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Sportive	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Technique	A	42,52	22,89
	B	111,39	22,81
	C	516,95	238,68
Totaux		811,98	1174,12

INDICATEUR 1.2.4

Nombre de contractuels sur emploi permanent en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2024 par filière déclinée par catégorie hiérarchique et par sexe

Filière	Catégorie	ETPR	
		Hommes	Femmes
Administrative	A	9,65	24,05
	B	6,75	11,88
	C	2,41	10,28
Culturelle	A	0	2
	B	0,29	0,67
	C	0	0,58
Médico-technique	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Sociale	A	4,20	55,43
	B	0	0
	C	0	0
Animation	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Médico-sociale	A	0,87	5,97
	B	0	0
	C	0	0
Police municipale	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Incendie secours	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Sportive	A	0	0
	B	0	0
	C	0	0
Technique	A	5,25	0
	B	5,64	3,37
	C	12,02	19,97
Totaux		47,09	134,20

INDICATEUR 2.3.2

Quotité de temps de travail des fonctionnaires (dont stagiaires) occupant un emploi à temps complet rémunéré au 31/12/2024 par filière, cadre d'emplois et selon le sexe

	FONCTIONNAIRES occupant un poste à TEMPS COMPLET et exerçant leurs fonctions à :								Total	
	TEMPS PLEIN		Tout type de TEMPS PARTIEL (sauf thérapeutique)							
	100 %		Moins de 80%		de 80% à moins de 90%		90% et plus			
	Hommes 2.3.2(1)	Femmes 2.3.2(2)	Hommes 2.3.2(3)	Femmes 2.3.2(4)	Hommes 2.3.2(5)	Femmes 2.3.2(6)	Hommes 2.3.2(7)	Femmes 2.3.2(8)	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Administrateurs	1	2	0	0	0	0	0	0	1	2
Attachés	40	76	0	1	1	4	1	7	42	88
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	16	106	0	0	0	28	0	8	16	142
Adjoint administratifs	47	279	0	2	0	50	0	10	47	341
FILIERE ADMINISTRATIVE	104	463	0	3	1	82	1	25	106	573
FILIERE TECHNIQUE										
Ingénieurs en chef	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0
Ingénieurs	36	13	0	1	1	8	0	3	37	25
Techniciens	104	17	1	1	9	7	0	1	114	26
Agents de maîtrise	100	5	0	0	3	0	0	0	103	5
Adjoint techniques	291	66	1	0	3	5	0	0	295	71
Adjoint techniques des établissements d'enseignement	122	166	0	0	3	10	0	0	125	176
FILIERE TECHNIQUE	658	267	2	2	19	30	0	4	679	303
FILIERE CULTURELLE										
Conservateurs du patrimoine	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Conservateurs des bibliothèques	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Attachés de conservation du patrimoine	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5
Bibliothécaires	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	3	8	1	0	0	0	0	1	4	9
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territoriaux du patrimoine	8	6	0	1	0	1	0	0	8	8
FILIERE CULTURELLE	11	23	1	1	0	1	0	1	12	26
FILIERE SPORTIVE										
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERE SOCIALE										
Conseillers socio-éducatifs	3	17	0	0	0	0	0	1	3	18
Assistants socio-éducatifs	15	127	0	3	0	46	1	11	16	187
Educateurs de jeunes enfants	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	18	145	0	3	0	46	1	12	19	206
FILIERE MEDICO-SOCIALE										
Médecins	1	3	0	2	0	5	0	0	1	10
Psychologues	2	9	0	1	0	8	0	2	2	20
Sages-femmes	0	9	0	1	0	2	0	0	0	12
Cadres de santé paramédicaux	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	17	0	3	0	8	0	1	0	29
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	3	34	0	0	0	4	0	2	3	40
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	6	75	0	7	0	27	0	5	6	114
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE										
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste, technicien de laboratoire médical, manipulateur d'électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière et diététicien	0	5	0	0	0	1	0	1	0	7
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	6	0	0	0	1	0	1	0	8
FILIERE POLICE MUNICIPALE										
Directeurs de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS										
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION										
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjointes d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	797	977	3	16	20	188	2	48	822	1 229

INDICATEUR 2.3.3

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe

		Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
		2.3.3(1)	2.3.3(2)
Catégorie A	Hommes	0	4
	Femmes	14	113
	Total	14	117
Catégorie B	Hommes	3	8
	Femmes	7	39
	Total	10	47
Catégorie C	Hommes	4	6
	Femmes	14	65
	Total	18	71

B] Agents contractuels au 31 décembre 2024

INDICATEUR 1.2.1

Effectifs des agents contractuels occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/24 par filière et cadre d'emplois, selon le type de contrat et le type de recrutement

Filière	Cadres d'emplois	Type de contrat										Tous emplois exerçant à		Ancienneté dans la collectivité			CDI		CDD		
		CDD									Art. 38	CDI	Temps complet	Temps non complet	Moins de 3 ans	de 3 ans à moins de 6 ans	6 ans et plus	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		Article L.332-13	Article L.332-14	Article L.332-8 1°	Article L.332-8 2°	Article L.332-8 3°	Article L.332-8 4°	Article L.332-8 5°	Article L.332-8 6												
Filière Administrative	Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Attachés	1	1	0	19	0	0	0	0	1	14	36	0	24	4	8	6	8	5	17	
	Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Rédacteurs	6	6	0	10	0	0	0	0	1	1	23	1	23	1	0	1	0	8	15	
	Adjoint administratifs	24	11	0	1	0	0	0	0	3	1	38	2	39	0	1	0	1	4	35	
Filière Technique	Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Ingénieurs	1	0	0	2	0	0	0	0	0	3	6	0	3	2	1	3	0	3	0	
	Techniciens	2	0	0	9	0	0	0	0	0	3	13	1	12	1	1	2	1	8	3	
	Agents de maîtrise	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
	Adjoint techniques	4	6	0	0	0	0	0	0	1	6	12	5	12	0	5	1	5	6	5	
Filière Culturelle	Adjoint techniques des établissements d'enseignement	22	21	0	1	0	0	0	0	0	0	44	0	44	0	0	0	0	20	24	
	Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	2	
	Bibliothécaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Professeur d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	1	1	
	Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filière Sportive	Adjoint territoriaux du patrimoine	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	
	Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Éducateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filière Sociale	Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	0	
	Assistants socio-éducatifs (Décret n° 2017-901 du 9 mai 2017)	5	0	0	49	0	0	0	0	3	9	66	0	61	4	1	0	9	4	53	
	Éducateurs de jeunes enfants (Décret n° 2017-902 du 9 mai 2017)	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
	Moniteurs éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ATSEM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filière Médico-sociale	Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Médecins	2	0	0	2	0	0	0	0	0	2	4	2	4	0	2	1	1	0	4	
	Psychologues	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	
	Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Puéricultrices-Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Puéricultrices (décret n° 92-859 du 28 août 1992 modifié)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Puéricultrices (décret n° 2014-923 du 18 août 2014)	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	1	1	
	Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Infirmiers en soins généraux	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	
	Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Aides-soignants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens et orthophonistes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Filière Animation	Techniciens Paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Adjoint territoriaux d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Totaux		72	47	0	99	0	0	0	0	9	40	256	11	234	12	21	14	26	60	167	

C] Positions statutaires particulières au 31 décembre 2024

INDICATEUR 1.4.1

Nombre d'agents originaires de la collectivité

Au 31/12/2024	Hommes	Femmes	Total
En congé parental (article 75) <i>Fonctionnaires et contractuels</i>	1	7	8
En disponibilité (article 72) hors ceux mis en disponibilité d'office ou bénéficiaires d'un congé équivalent pour les contractuels <i>Fonctionnaires et contractuels</i>	25	53	78
<i>dont disponibilité de droit</i>	3	13	16
En disponibilité d'office ou bénéficiaires d'un congé équivalent <i>Fonctionnaires et contractuels</i>	0	0	0
En congé spécial (article 99) <i>Fonctionnaires uniquement</i>	0	0	0

Détachés dans une autre structure (article 64) <i>Fonctionnaires uniquement :</i>	Hommes	Femmes	Total
Fonction publique d'Etat	4	5	9
Fonction publique hospitalière	0	1	1
Autre collectivité	3	3	6
Détachement d'office auprès d'une personne morale de droit privé ou d'une personne morale de droit public gérant un service public industriel et commercial	0	1	1
Autres structures*	0	2	2

*Par exemple : fonction publique d'un Etat de l'Union européenne (FPEUE).

Détachés au sein de leur propre collectivité : <i>Fonctionnaires uniquement</i>	Hommes	Femmes	Total
Détachés sur un emploi fonctionnel dans leur collectivité	1	2	3
Détachés sur un emploi de cabinet dans leur collectivité	0	1	1
Changement de filière	1	1	2

Mis à disposition dans une autre structure (articles 61 et 136) <i>Fonctionnaires et contractuels</i>	Hommes	Femmes	Total
Ensemble	0	12	12
<i>dont mis à disposition d'une organisation syndicale</i>	0	0	0

INDICATEUR 1.4.2

Nombre d'agents originaires d'une autre structure

Au 31/12/2024	Emploi non fonctionnel		Emploi fonctionnel		Emploi de cabinet	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Détachés dans votre collectivité et issus de :						
Fonction publique d'Etat	2	8	1	0	1	0
Fonction publique hospitalière	4	8	0	0	0	0
Autre collectivité	0	0	0	0	0	0
Autres structures*	0	0	0	0	0	0

INDICATEUR 1.4.3

Nombre d'agents originaires d'une autre structure mis à disposition

Au 31/12/2024	Fonctionnaires		Contractuels sur emploi permanent	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Mis à disposition au sein de votre collectivité	38	10	0	0
<i>dont originaire de la fonction publique d'Etat</i>	38	9	0	0

D] Travailleurs handicapés

INDICATEUR 1.6.1

Nombre d'agents en situation de handicap Bénéficiant de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH, y compris reclassés) par catégorie hiérarchique, statut et sexe

Collectivités concernées

Indicateur 1.6.1.0

Y a-t-il, parmi les fonctionnaires et contractuels rémunérés au 31/12/2024 de votre collectivité, des agents bénéficiant de l'obligation d'emploi - travailleurs handicapés (BOETH), y compris reclassés ?	Oui
---	-----

Agents BOETH sur un emploi permanent

Indicateur 1.6.1.1

Catégorie hiérarchique	Titulaires et stagiaires		Contractuels sur emploi permanent	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
A	5	26	0	7
B	5	14	1	3
C	38	62	0	5

Agents BOETH sur un emploi non permanent

Indicateur 1.6.1.2

Contractuels sur emploi non permanent			
TOTAL		Dont apprentis	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
3	2	0	1

Dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi

Indicateur 1.6.2.1

Dépense	Montant
Montant des dépenses afférentes à la passation de contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées, des établissements ou services d'aide par le travail ou avec des travailleurs indépendants handicapés, calculé dans les conditions fixées à l'article 6-1	7 419,15 €
Montant des dépenses destinées à favoriser l'accueil, l'insertion ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, qui ne lui incombent pas en application d'une disposition législative ou réglementaire, calculé dans les conditions fixées à l'article 6-2	3 329,00 €

E] Pyramide des âges

L'âge moyen des Agents de l'ensemble du Département est de 49 ans ;

49 ans et 11 mois pour les agents titulaires et stagiaires.

41 ans et 3 mois pour les agents contractuels occupant un emploi permanent

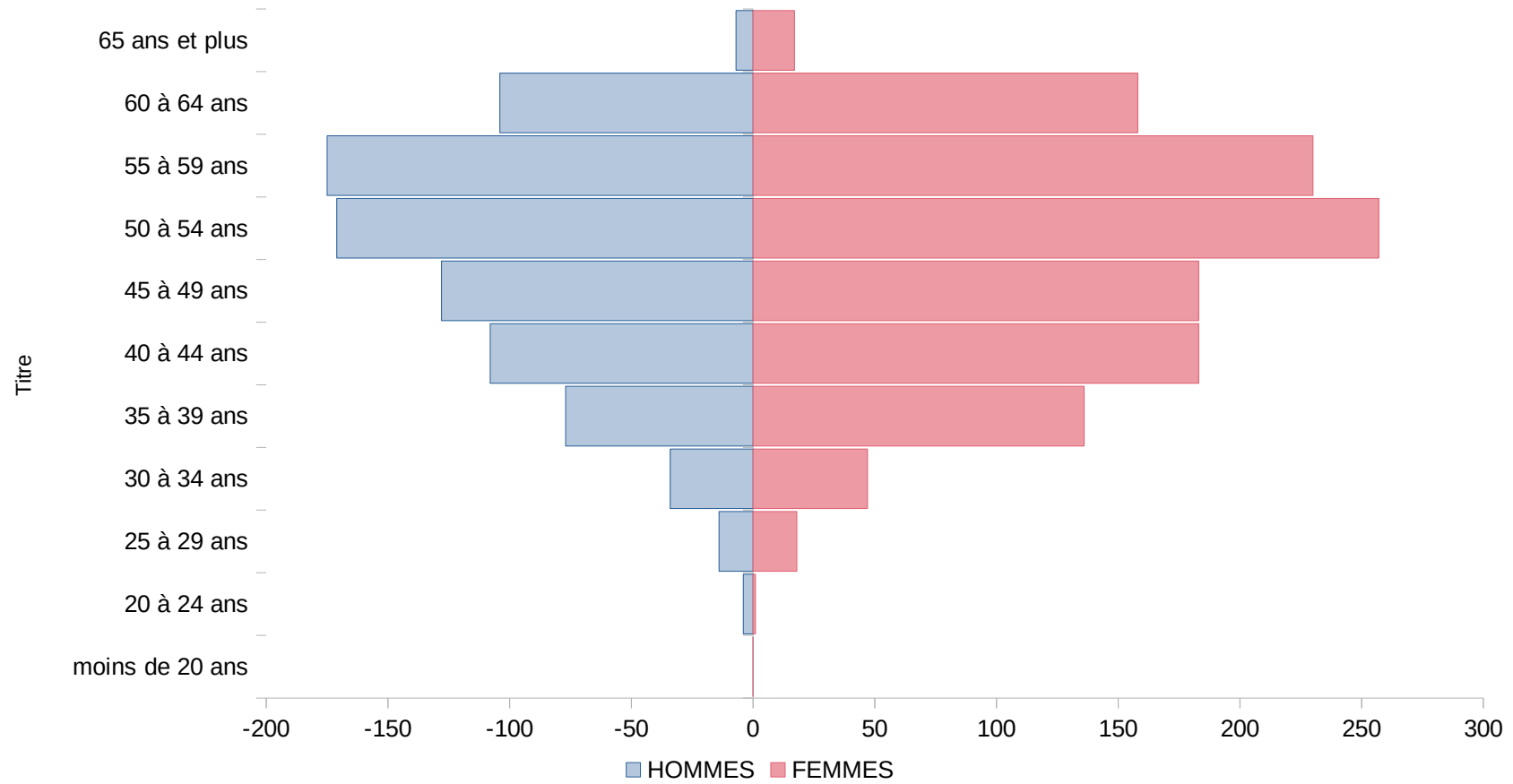
45 ans et 6 mois pour les agents contractuels occupant un emploi non permanent.

INDICATEUR 1.4.0

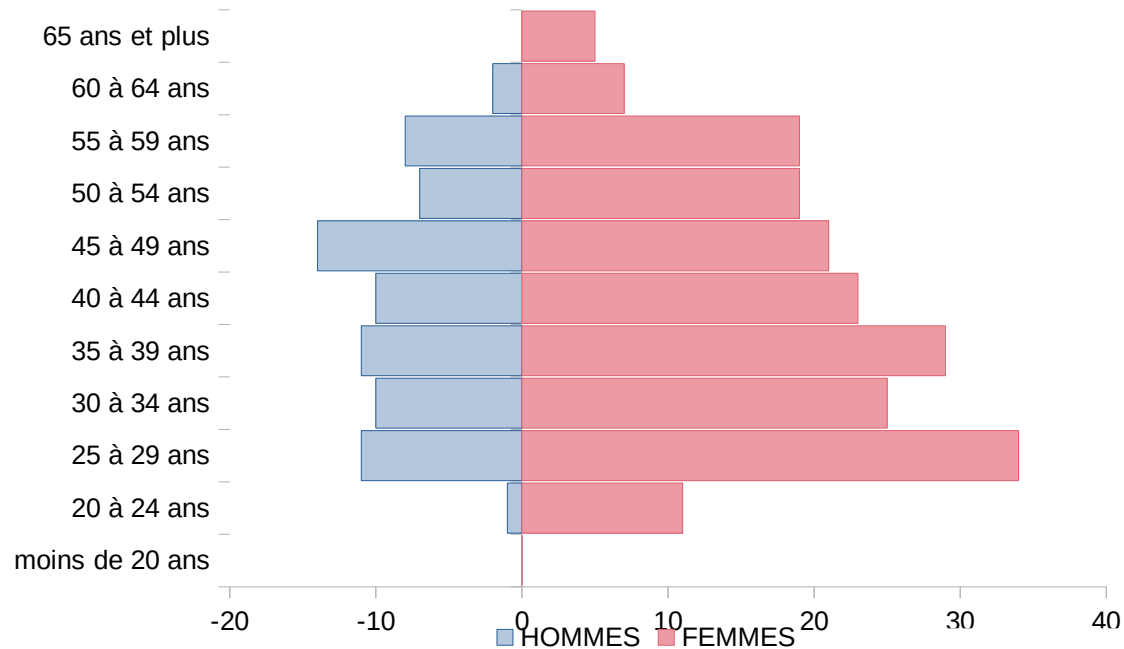
Répartition par sexe et tranche d'âge des effectifs des fonctionnaires et des contractuels présents dans les effectifs au
31/12/24

Sexe	Age*	Titulaires et stagiaires	Contractuels occupant un emploi permanent	Contractuels occupant un emploi non permanent
		1.4.0 (1)	1.4.0 (2)	1.4.0 (3)
HOMMES	moins de 20 ans	0	0	8
	20 à 24 ans	4	1	5
	25 à 29 ans	14	11	11
	30 à 34 ans	34	10	11
	35 à 39 ans	77	11	9
	40 à 44 ans	108	10	8
	45 à 49 ans	128	14	10
	50 à 54 ans	171	7	9
	55 à 59 ans	175	8	4
	60 à 64 ans	104	2	4
	65 ans et plus	7	0	1
	TOTAL	822	74	80
FEMMES	moins de 20 ans	0	0	2
	20 à 24 ans	1	11	13
	25 à 29 ans	18	34	18
	30 à 34 ans	47	25	16
	35 à 39 ans	136	29	18
	40 à 44 ans	183	23	21
	45 à 49 ans	183	21	47
	50 à 54 ans	257	19	59
	55 à 59 ans	230	19	42
	60 à 64 ans	158	7	36
	65 ans et plus	17	5	9
	TOTAL	1 230	193	281
ENSEMBLE	moins de 20 ans	0	0	10
	20 à 24 ans	5	12	18
	25 à 29 ans	32	45	29
	30 à 34 ans	81	35	27
	35 à 39 ans	213	40	27
	40 à 44 ans	291	33	29
	45 à 49 ans	311	35	57
	50 à 54 ans	428	26	68
	55 à 59 ans	405	27	46
	60 à 64 ans	262	9	40
	65 ans et plus	24	5	10
	TOTAL	2 052	267	361

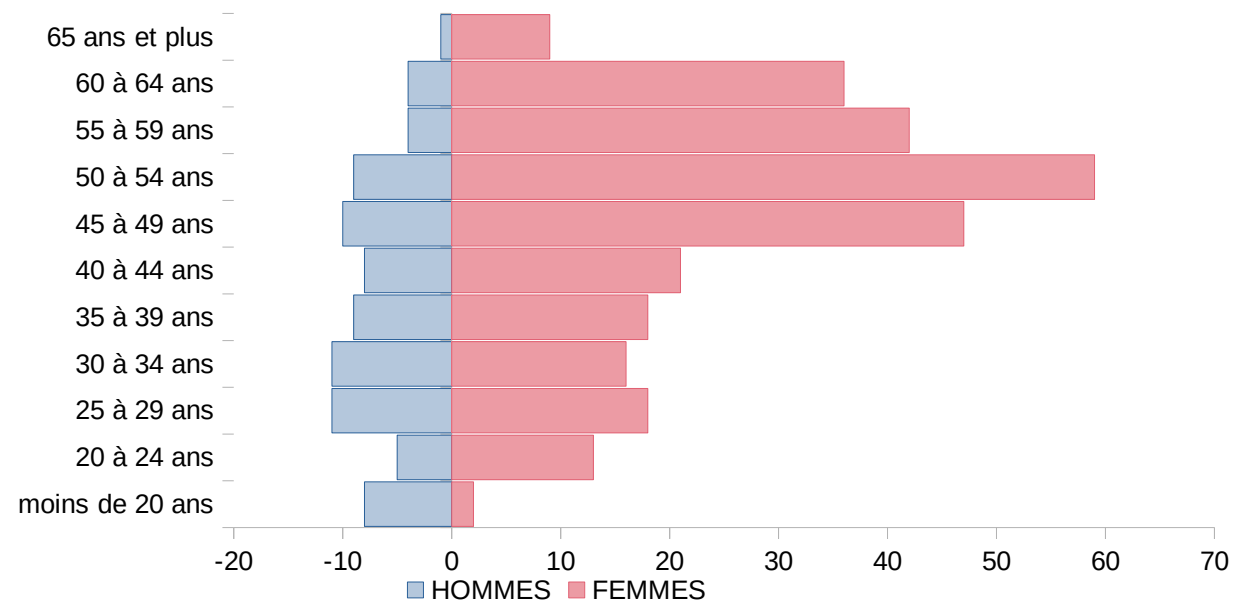
Titulaires et stagiaires



Contractuels occupant un emploi permanent



Contractuels occupant un emploi non permanent



F] Activité accessoire

INDICATEUR 1.8.1

Nombre de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire

Fonctionnaires

Indicateur 1.8.1.1

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret n°2020-69 du 30 janvier 2020	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	2	0	0	0	0	1	3
Enseignement et formation (Art.11, 2°)	14	4	0	32	1	3	54
Activité à caractère sportif ou culturel (Art.11, 3°)	3	2	1	1	1	2	10
Activité agricole (Art.11, 4°)	1	0	1	1	0	0	3
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale (Art.11, 5°)	0	0	0	0	1	0	1
Aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou à son concubin (Art.11, 6°)	0	0	0	0	0	0	0
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif (Art.11, 8°)	0	0	0	3	0	0	3
Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger (Art.11, 9°)	0	0	0	0	0	0	0
Services à la personne (Art.11, 10°)	0	0	0	0	0	0	0
Vente de biens produits personnellement par l'agent (Art.11, 11°)	1	0	0	0	0	1	2
Total	21	6	2	37	3	7	76

Contractuels

Indicateur 1.8.1.2

Type d'activité exercée à titre accessoire prévu par l'article 11 du décret n°2020-69 du 30 janvier 2020	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Expertise et consultation (Art.11, 1°)	0	0	0	0	0	0	0
Enseignement et formation (Art.11, 2°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité à caractère sportif ou culturel (Art.11, 3°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité agricole (Art.11, 4°)	0	0	0	0	0	1	1
Activité de conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale (Art.11, 5°)	0	0	0	0	0	0	0
Aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou à son concubin (Art.11, 6°)	0	0	0	0	0	0	0
Travaux de faible importance réalisés chez des particuliers (Art.11, 7°)	0	0	0	0	0	0	0
Activité d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif (Art.11, 8°)	0	0	0	0	0	0	0
Mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger (Art.11, 9°)	0	0	0	0	0	0	0
Services à la personne (Art.11, 10°)	0	0	0	0	0	0	0
Vente de biens produits personnellement par l'agent (Art.11, 11°)	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	1	1

II / Recrutement

A] Flux d'entrée sur emploi permanents

INDICATEUR 1.9.2

Arrivées de fonctionnaires dans l'année 2024, par cadre d'emplois, selon le motif de recrutement

	Recrutement direct			Voie de concours, examen pro, sélection pro			Article 38 (travailleurs handicapés)	Article 38 bis (Agents titularisés suite à un contrat PACTE)	Intégration directe	Voie de mutation	Par voie de détachement d'agents				Transfert de compétence	Réintégration d'agents non rémunérés pendant la période d'absence		Retours d'agents en positions particulières ayant été rémunérés pendant la période d'absence	Fonctionnaires			
	Nouvel arrivant dans la collectivité	Agent déjà présent en tant que contractuel permanent	Agent déjà présent en tant que contractuel non permanent	Lauréat nouvel arrivant dans la collectivité	Lauréat déjà présent dans l'année en tant que contractuel permanent	Lauréat déjà présent dans l'année en tant que contractuel non permanent					FPE	FPH	D'autres collectivités territoriales	D'autres organismes (par ex. : FPEUE)		Retour de disponibilité	Autres cas		Recrutement Temps complet		Recrutement Temps non complet	
																			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																						
Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	2	0	0	0	1	0	3	3	0	0	0	0	1	0	0	3	7	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Adjointes administratifs	0	11	0	0	0	0	0	0	0	11	1	0	0	0	0	3	0	0	5	21	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	11	0	2	1	0	0	1	0	14	4	0	0	0	0	4	0	0	8	29	0	0
FILIERE TECHNIQUE																						
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0
Adjointes techniques	0	6	0	0	0	0	0	0	0	7	1	1	0	0	0	0	0	0	13	2	0	0
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	0	18	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	5	16	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	24	0	0	1	3	0	0	0	16	3	1	0	0	0	1	0	0	27	22	0	0
FILIERE CULTURELLE																						
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjointes territoriaux du patrimoine	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
FILIERE SPORTIVE																						
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE																						
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	5	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	1	0	0	0	0	0	0	7	0	0

INDICATEUR 1.9.3

Arrivées de contractuels sur emploi permanent dans l'année 2024, par filière et cadre d'emplois, selon les caractéristiques de l'emploi et le sexe

Recrutements de remplaçants, réintégrations et retours

Indicateur 1.9.3.1

	Contractuels				
	Temps complet		Temps non complet		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Remplaçants	14	30	1	1	46
Réintégration (agent non rémunéré pendant la période)	0	0	0	0	0
Retours (agent rémunéré pendant la période)	0	0	0	0	0

Recrutements sur emploi permanent (hors remplaçants, réintégrations et retours)

Indicateur 1.9.3.2

	Contractuels				
	Temps complet		Temps non complet		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Administrateurs	0	0	0	0	0
Attachés	3	6	0	0	9
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0
Rédacteurs	1	5	0	0	6
Adjointes administratifs	1	14	0	0	15
FILIERE ADMINISTRATIVE	5	25	0	0	30
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0
Ingénieurs	1	0	0	0	1
Techniciens	4	0	0	0	4
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0
Adjointes techniques	5	1	0	0	6
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	8	11	0	0	19
FILIERE TECHNIQUE	18	12	0	0	30
FILIERE CULTURELLE					
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1	0	0	0	1
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0
Adjointes territoriaux du patrimoine	0	1	0	0	1
FILIERE CULTURELLE	1	1	0	0	2
FILIERE SPORTIVE					
Conseillers des APS	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE					
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	12	0	0	12
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	12	0	0	12

	Contractuels				
	Temps complet		Temps non complet		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Médecins	0	1	0	1	2
Psychologues	0	1	0	0	1
Sages-femmes	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	2	0	1	3
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE					
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0
Techniciens paramédicaux	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS					
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION					
Animateurs	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0
TOTAL	24	53	0	1	78

B] Recours à du personnel temporaire

INDICATEUR 1.3.2

Recours à du personnel temporaire, mis à disposition par les CDG par filière ou intérimaires, selon le sexe

Effectifs présents au moins un jour entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024		
	Hommes	Femmes
Personnels remplaçants mis à disposition par le centre de gestion	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0
FILIERE TECHNIQUE	14	35
FILIERE CULTURELLE	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0
Personnels employés dans le cadre du recours au service des entreprises (intérim)	14	35

III / Parcours professionnel

A] Évolutions de carrière

INDICATEUR 1.9.5

Titularisations et stages au cours de l'année 2024

	Hommes	Femmes
Agents stagiaires titularisés à l'issue de leur stage	54	99
Prorogation de stage	2	2
Titularisations prononcées en application de l'article 38 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 (travailleurs en situation de handicap)	0	6
Refus de titularisation	0	0
Nouveaux arrivants directement nommés stagiaires dans l'année 2024	3	0
Agents contractuels permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2024	9	29
Agents contractuels non permanents (déjà présents) nommés stagiaires dans l'année 2024	1	2

INDICATEUR 1.9.6.1

Avancements et promotion interne dans l'année 2024

Avancements

Indicateur 1.9.6.1.A

Nombre de fonctionnaires ayant connu au cours de l'année 2024 un :	Hommes	Femmes
Avancement d'échelon :	879	1 347
- ayant atteint l'indice sommital de leur grade	73	61
- n'ayant pas atteint l'indice sommital de leur grade	806	1 286
Avancement de grade :	65	114
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis De l'expérience professionnelle des agents	60	106
- au choix par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi après une sélection par voie d'examen professionnel	5	8
- par sélection opérée exclusivement par voie de concours professionnel	0	0

Promotion interne

Indicateur 1.9.6.1.B

Nombre de fonctionnaires ayant été inscrits sur liste d'aptitude en 2024 :	Hommes	Femmes
Promotion interne sans examen professionnel :	8	10
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Promotion interne suite à un examen professionnel :	3	2
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	0	0
Réussite à un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité :	10	8
- dont nombre d'agents n'ayant pas été nommés dans la collectivité	6	2
Total	21	20

INDICATEUR 1.9.6.2

Avancements de grade dans l'année 2024 par filière et catégorie hiérarchique

Filières	Suite à l'avancement de grade					
	CATEGORIE A		CATEGORIE B		CATEGORIE C	
	Hommes 1.9.6.2(1)	Femmes 1.9.6.2(2)	Hommes 1.9.6.2(3)	Femmes 1.9.6.2(4)	Hommes 1.9.6.2(5)	Femmes 1.9.6.2(6)
FILIERE ADMINISTRATIVE	4	3	1	7	3	54
FILIERE TECHNIQUE	3	0	9	0	43	20
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	1	2
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	1	19	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	9	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8	31	10	7	47	76

INDICATEUR 1.9.9

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure

Au cours de l'année 2024, votre collectivité comptait-elle des fonctionnaires bénéficiaires d'un détachement dans un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure ?	Oui
---	-----

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires		
	Hommes	Femmes
Catégorie A	0	1
Catégorie B	1	1
Catégorie C	0	0

INDICATEUR 1.9.7

Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en 2024

Fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent		
	Hommes	Femmes
Catégorie A	5	25
Catégorie B	3	14
Catégorie C	18	24

B] Flux de sortie des agents occupants un emploi permanent

INDICATEUR 1.9.4.0

Départs dans l'année 2024, par motifs de départ et selon le sexe et la catégorie

Départs des fonctionnaires sur emploi permanent au cours de l'année 2024

Indicateur 1.9.4.0.1

Motif de départ	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Mise à disposition dans une autre collectivité ou structure (ne prendre en compte que les mises à disposition complètes)	0	0	0	0	0	0
Décharge totale de service pour exercice de mandats syndicaux (article 100)	0	0	0	0	0	0
Congé formation encore rémunéré par la collectivité (max 1 an)	0	0	0	0	0	0
Congé formation au-delà d'un an	0	0	0	0	0	0
Détachement dans une autre structure (fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière ; article 64 de la loi du 26 janvier 1984	3	0	1	3	1	2
Mise en disponibilité de droit	0	0	0	1	0	1
Mise en disponibilité sur demande	1	1	4	3	2	2
Congé parental	0	0	1	3	0	0
Mutation (changement de collectivité)	1	3	4	4	1	2
Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures : fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, ...dont le détachement dans votre collectivité s'est te	1	0	0	3	3	1
Décharge d'emploi et de fonctions	0	0	0	0	0	0
Agent pris en charge par le CNFPT ou le CDG	0	0	0	0	0	0
Démission	1	0	0	6	0	6
Départ à la retraite	0	4	14	10	4	20
Licenciement	0	0	0	0	0	0
Décès	0	0	0	1	0	2
Transfert de compétence	0	0	0	0	0	0
Rupture conventionnelle	0	0	0	0	0	0
Congé spécial	0	0	0	0	0	0
Autres cas (révocation, abandon de poste, perte de la nationalité française, etc.)	0	0	0	0	0	2
Totaux	7	8	24	34	11	38

Départs des contractuels sur emploi permanent au cours de l'année 2024

Indicateur 1.9.4.0.2

Motif de départ	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Mise à disposition dans une autre collectivité ou structure (ne prendre en compte que les mises à disposition complètes)	0	0	0	0	0	0
Congé formation encore rémunéré par la collectivité (max 1 an)	0	0	0	0	0	0
Congé formation au-delà d'un an	0	0	0	0	0	0
Congé parental	0	0	0	0	0	0
Congés sans traitement (convenances personnelles, suivi de conjoint)	0	0	0	0	0	1
Démission	1	1	0	6	1	5
Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)	0	1	17	4	4	21
Dont fin de contrat d'agent remplaçant article 3-1 (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)	0	1	4	0	2	9
Départ à la retraite	1	1	0	0	0	0
Licenciement	0	0	0	0	0	1
Décès	0	0	0	0	0	0
Transfert de compétence	0	0	0	0	0	0
Agent contractuel nommé stagiaire au sein de la collectivité au cours de l'année	1	0	8	0	1	28
Rupture conventionnelle	0	0	0	0	0	0
Autres cas (révocation, abandon de poste, perte de la nationalité française, etc.)	0	0	0	0	0	0
Totaux	3	3	25	10	6	56

INDICATEUR 1.9.4.1

Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2024, par sexe et catégorie hiérarchique

Une procédure de rupture conventionnelle a-t-elle été initiée au cours de l'année 2024 au sein de votre collectivité ?	Non
--	-----

INDICATEUR 1.9.4.2

Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2024, par sexe et par catégorie hiérarchique

Une convention de rupture conventionnelle a-t-elle été signée au cours de l'année 2024 au sein de votre collectivité ?	Non
--	-----

IV / Organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail

A] Temps de travail

INDICATEUR 2.2.1

Modalités d'organisation du temps de travail

Avez-vous, parmi vos agents sur emploi permanent à temps complet, des agents concernés par des cycles de travail délibérés avant le 1er janvier 2022 ? (diminution du temps de travail annuel liée à des sujétions)	Non
---	-----

INDICATEUR 2.2.2

Contraintes particulières concernant le temps de travail

Fonctionnaires occupant un emploi à temps complet

Indicateur 2.2.2.1

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																
Administrateur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	5	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	1	0
Adjoints administratifs	0	0	1	0	0	0	0	5	0	0	0	4	0	0	1	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	2	0	0	0	0	5	0	0	3	12	0	0	2	0
FILIERE TECHNIQUE																
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	9	3	0	0	0	0
Techniciens	1	0	2	0	0	0	4	3	0	0	40	2	1	0	2	0
Agents de maîtrise	1	0	42	0	2	0	3	0	0	0	69	0	3	0	42	0
Adjoints techniques	20	41	134	0	8	0	10	3	0	0	186	4	28	41	134	0
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	22	41	178	0	10	0	18	6	0	0	304	9	32	41	178	0
FILIERE CULTURELLE																
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	1	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	0	2	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE																
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE																
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	14	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	16	0	0	0	0

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE MEDICO-SOCIALE																
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE																
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE																
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS																
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION																
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	22	41	180	0	10	0	22	14	0	0	312	44	32	41	180	0

Fonctionnaires occupant un ou plusieurs emplois à temps non complet

Indicateur 2.2.2.2

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Contractuels sur emploi permanents

Indicateur 2.2.2.3

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE																
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints administratifs	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	1	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	3	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints techniques	0	4	2	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4	2	0
Adjoints techniques des établissements d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	4	2	0	0	0	1	0	0	0	2	1	0	4	2	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0

	Sujétions particulières		Horaires décalés		Travail de nuit		Travail le week-end		Forfait		Astreintes		Bénéficiaire d'un temps de travail réduit du fait de sujétions particulières		Bénéficiaire d'un repos compensateur au cours de l'année	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	4	2	0	0	0	2	3	0	0	2	6	0	4	2	0

INDICATEUR 2.2.3

Compte épargne-temps

2.2.3.1 Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET)	Nombre d'agents ayant un compte épargne temps (CET) au 31/12/2024		dont nombre d'agents ayant ouvert un compte épargne temps (CET) en 2024		dont nombre d'agents ayant déposé des jours sur leur compte épargne temps (CET) en 2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	108	349	5	32	71	200
Catégorie B	110	141	7	14	73	84
Catégorie C	409	451	52	63	245	275
Toutes catégories	627	941	64	109	389	559

2.2.3.2 Nombre de jours accumulés	Nombre de jours accumulés au 31/12/2024		dont nombre de jours versés au titre de l'année 2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	3 181	7 768	845	1 592
Catégorie B	3 051	3 206	827	667
Catégorie C	7 975	6 468	2 075	1 739
Toutes catégories	14 207	17 442	3 747	3 998

2.2.3.3 Nombre de jours utilisés par type de consommation (cf. décret n° 2010-531 du 20 mai 2010)	Nombre de jours utilisés sous forme de congés en 2024		Nombre de jours indemnisés en 2024		Nombre de jours pris en compte au titre de la Rafp* en 2024		Nombre de jours donnés au bénéfice d'un agent public en 2024	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Catégorie A	102	597	705	732	0	0	0	0
Catégorie B	187	228	425	277	0	0	0	0
Catégorie C	298	494	669	530	0	0	0	0
Toutes catégories	587	1 319	1 799	1 539	0	0	0	0

INDICATEUR 2.2.4

Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours

Type de jour	Nombre de jours
Jours d'aménagement et de réduction du temps de travail	0
Jours de congés annuels	0
Jours épargnés sur un compte épargne-temps	0
Totaux	0

INDICATEUR 2.2.5

Charte du temps

Votre collectivité dispose-t-elle d'une charte du temps au 31/12/2024 ?	Oui
---	-----

INDICATEUR 2.2.9

Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant donné lieu ni à rémunération ni à récupération en 2024

Votre collectivité dispose-t-elle d'un système de décompte des heures réalisées ?	Oui
---	-----

B] Télétravail

INDICATEUR 2.4.1

Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail, de refus prononcés et d'agents exerçant leur fonctions dans le cadre du télétravail par sexe, par catégorie hiérarchique et par filière

		Hommes			Femmes		
		Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
2.4.1.1 Nombre d'agents ayant demandé à bénéficier du télétravail au cours de l'année 2024	FILIERE ADMINISTRATIVE	29	16	20	91	125	224
	FILIERE TECHNIQUE	19	36	21	24	19	16
	FILIERE CULTURELLE	0	1	1	1	4	1
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE SOCIALE	14	0	0	236	0	0
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0
	FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	62	53	42	352	148	241
2.4.1.2 Nombre d'agents dont la demande d'exercice des fonctions en télétravail a été rejetée	FILIERE ADMINISTRATIVE	0	1	0	0	1	2
	FILIERE TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE SOCIALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0
	FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	0	1	0	0	1	2
2.4.1.3 Nombre d'agents exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail (article 133 de la loi du 12 mars 2012) au 31/12/2024	FILIERE ADMINISTRATIVE	25	16	22	85	118	225
	FILIERE TECHNIQUE	19	38	19	23	19	15
	FILIERE CULTURELLE	0	1	1	0	3	1
	FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE SOCIALE	12	0	0	219	0	0
	FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0
	FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0	0	0	0	0
	FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	56	55	42	327	140	241

INDICATEUR 2.4.2

Avez-vous délibéré sur l'octroi d'une allocation forfaitaire de télétravail ?	Non
---	-----

C] Temps partiel

INDICATEUR 2.3.1

Informations relatives au temps partiel prévu par l'article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de demandes présentées	22	216	238
Nombre de demandes acceptées	20	216	236
Nombre de premières demandes satisfaites	6	43	49
Nombre de modifications de quotités	0	3	3
Nombre de retours au temps plein	7	28	35

INDICATEUR 2.3.6

Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels bénéficiaires de plein droit d'un temps partiel annualisé à l'issue de leur congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant

Avez-vous délibéré sur l'octroi d'un temps partiel annualisé de droit pour vos agents ?	Non
---	-----

D] Absences au travail

INDICATEUR 2.1.1

Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents dans les effectifs au 31/12/2024

Nombre de fonctionnaires absents au moins un jour dans l'année et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

Indicateur 2.1.1.1

			Nombre de fonctionnaires (titulaires et stagiaires)		Nombre de journées d'absence (en jours calendaires)		Nombre d'arrêts	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médical	Compressible	Pour congé de maladie ordinaire, congé de maladie	231	485	7 203,0	14 977,0	396	784
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de service	65	17	3 563,0	1 956,0	68	65
		Pour un congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de trajet	0	2	0,0	40,0	0	2
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à une maladie contractée en service	5	12	350,0	1 112,0	4	10
	Non-compressible	Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	13	19	1 946,0	5 589,0	30	42
		Pour congé de maladie de longue durée	15	48	4 932,0	12 099,0	20	130
		Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0	1	0,0	365,0	0	1
Autres raisons	Pour maternité ou adoption	0	6	0,0	445,0	0	7	
	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	10	0	233,0	0,0	14	0	
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	341	628	1 341,0	2 584,0			
Total			680	1 218	19 568	39 167	532	1 041

Nombre de fonctionnaires absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge

Indicateur 2.1.1.2

			Nombre de fonctionnaires absents au moins un jour dans l'année 2024											
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé de maladie ordinaire, congé de maladie	0	2	11	36	85	101	101	140	153	82	5	716
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de service	0	1	1	1	6	7	8	20	22	15	1	82
		Pour un congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à une maladie contractée en service	0	0	0	0	0	0	1	5	8	3	0	17
	Non-compressible	Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	0	0	0	0	2	6	4	4	9	4	3	32
		Pour congé de maladie de longue durée	0	0	0	0	2	4	7	12	18	17	3	63
		Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Autres raisons	Pour maternité ou adoption	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	6	
	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	0	7	2	1	0	0	0	0	0	10	
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	0	0	63	165	208	161	170	121	78	3	969	
	Total	0.0	3.0	12.0	110.0	266.0	327.0	282.0	351.0	331.0	201.0	15.0	1 898	

Nombre de journées d'absence des fonctionnaires par motif et par âge

Indicateur 2.1.1.3

			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé de maladie ordinaire, congé de maladie	0	24	130	1250	2703	2638	2753	4750	5708	2169	55	22 180
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de service	0	7	70	56	461	586	681	1311	1693	654	0	5 519
		Pour un congé pour invalidité temporaire imputable à un accident de trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	40
		Pour congé pour invalidité temporaire imputable à une maladie contractée en service	0	0	0	0	0	0	30	501	842	89	0	1 462
	Non-compressible	Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	0	0	0	0	364	1050	1463	1038	1156	1460	1004	7 535
		Pour congé de maladie de longue durée	0	0	0	0	657	1183	648	2755	5231	6197	360	17 031
		Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0	0	0	0	183	0	0	182	0	0	0	365
Autres raisons	Pour maternité ou adoption	0	0	0	193	252	0	0	0	0	0	0	445	
	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	0	162	50	21	0	0	0	0	0	233	
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	0	74	257	652	775	598	616	514	431	8	3 925	
	Total	0,0	31,0	274,0	1 918,0	5 322,0	6 253,0	6 173,0	11 153,0	15 144,0	11 040,0	1 427,0	58 735,0	

INDICATEUR 2.1.2

Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2024

Nombre de contractuels sur emploi permanent absents au moins un jour dans l'année, nombre d'arrêts et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

Indicateur 2.1.2.1

			Nombre de contractuels sur emploi permanent		Nombre de journées d'absence		Nombre d'arrêts	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médical	Compressible	Pour congé maladie	9	74	91,0	1 941,0	16	128
		Pour accidents du travail imputables au service	2	2	67,0	122,0	2	7
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0,0	0,0	0	0
		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0,0	0,0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0,0	0,0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0,0	0,0	0	0
Autres raisons		Pour maternité ou adoption	0	2	0,0	203,0	0	2
		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	2	0	46,0	0,0	2	0
		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	20	97	117,0	489,0		
Total			33	175	321	2 755	20	137

Nombre de contractuels sur emploi permanent absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge

Indicateur 2.1.2.2

			Nombre de contractuels sur emploi permanent absents au moins un jour dans l'année 2024											
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé maladie	0	4	22	13	14	6	9	8	7	0	0	83
		Pour accidents du travail imputables au service	0	0	0	0	1	0	2	0	0	1	0	4
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres raisons		Pour maternité ou adoption	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2
		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	6	6	25	31	15	17	8	8	1	0	117
Total			0	10	30	38	48	21	28	16	15	2	0	205

Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi permanent par motif et par âge

Indicateur 2.1.2.3

			Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi permanent dans l'année 2024											
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé maladie	0	93	522	533	284	304	114	47	135	0	0	2 032
		Pour accidents du travail imputables au service	0	0	0	0	29	0	99	0	0	61	0	189
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres raisons		Pour maternité ou adoption (1)	0	0	21	182	0	0	0	0	0	0	0	203
		Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	25	0	21	0	0	0	0	0	0	46
		Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	34	139	112	117	69	57	31	39	8	0	606
		Total	0	127	707	827	451	373	270	78	174	69	0	3 076

INDICATEUR 2.1.3

Nombre de contractuels sur emploi non permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2024

Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année, nombre d'arrêts et nombre de journées d'absence par motif et par sexe

Indicateur 2.1.3.1

			Nombre de contractuels sur emploi non permanent		Nombre de journées d'absence		Nombre d'arrêts	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médical	Compressible	Pour congé maladie	16	49	225	1 921	22	75
		Pour accidents du travail imputables au service	1	2	22	64	2	4
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0	0	0	0
		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0	0	0	0
		Pour maternité ou adoption	0	1	0	4	0	1
Autres raisons	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	1	0	20	0	1	0	
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	6	16	42,0	57,0			
	Total	24,0	68,0	309,0	2 046,0	25,0	80,0	

Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année par motif et par âge

Indicateur 2.1.3.2

			Nombre de contractuels sur emploi non permanent absents au moins un jour dans l'année 2024											
			Moins de 20 ans	20 ans à 24 ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé maladie	3	2	11	8	2	6	8	12	7	6	0	65
		Pour accidents du travail imputables au service	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	3
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres raisons	Pour maternité ou adoption	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation	0	0	5	4	4	3	2	2	1	0	1	22	
	Total	3	2	17	12	6	10	13	14	8	6	1	92	

Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi non permanent par motif et par âge

Indicateur 2.1.3.3

			Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi non permanent dans l'année 2024											
			Moins de 20 ans	20 ans à 24ans	25 ans à 29 ans	30 ans à 34 ans	35 ans à 39 ans	40 ans à 44 ans	45 ans à 49 ans	50 ans à 54 ans	55 ans à 59 ans	60 ans à 64 ans	65 ans et plus	TOTAL
Médical	Compressible	Pour congé maladie	16	6	110	106	32	420	150	598	429	279	0	2 146
		Pour accidents du travail imputables au service	0	0	47	0	0	0	39	0	0	0	0	86
		Pour accidents du travail imputables au trajet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Non-compressible	Pour congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Pour congé sans rémunération pour maladie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres raisons	Pour maternité ou adoption		0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	4
	Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption (3 jours), pour paternité et accueil de l'enfant (25 jours ou 32 jours en cas de naissance multiple), pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance (30 jours)		0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	20
	Pour autorisation spéciale d'absence (enfant malade, mariage, décès, concours, fonctions électives, participation au Comité d'Oeuvres Sociales, réserviste, pompier volontaire, ...) ou formation particulière (ex : BAFA), hors motif syndical ou de représentation		0	0	15	22	24	13	9	11	4	0	1	99
	Total		16	6	172	128	56	453	202	609	433	279	1	2 355

INDICATEUR 2.1.4

Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique

	Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre des congés de paternité et d'accueil de l'enfant
Catégorie A	3	71,0
Catégorie B	3	75,0
Catégorie C	6	133,0

INDICATEUR 2.1.5

Congés de présence parentale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent par sexe et catégorie hiérarchique

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de présence parentale
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie C	Hommes	0	0
	Femmes	0	0

INDICATEUR 2.1.6

Congés de solidarité familiale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de solidarité familiale
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie C	Hommes	0	0
	Femmes	0	0

INDICATEUR 2.1.7

Entretiens avant et après des congés de 6 mois et plus

Départ en congé

Indicateur 2.1.7.1

Y a-t-il eu des hommes qui sont partis en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année 2024 dans votre collectivité ?	Oui	Non
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	Oui	Non
Y a-t-il eu des femmes qui sont parties en congé de 6 mois ou plus au cours de l'année 2024 dans votre collectivité ?	Oui	Non
Si oui, y a-t-il eu un départ en congé <u>sans entretien</u> ?	Oui	Non

Retour de congé

Indicateur 2.1.7.2

Y a-t-il eu des hommes qui sont revenus au cours de l'année 2024 d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	Oui	Non
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	Oui	Non
Y a-t-il eu des femmes qui sont revenues au cours de l'année 2024 d'un congé de 6 mois ou plus dans votre collectivité ?	Oui	Non
Si oui, y a-t-il eu un retour de congé <u>sans entretien</u> ?	Oui	Non

INDICATEUR 2.1.9

Modalités de contrôle des arrêts maladie

Avez-vous mis en place des procédures administratives de contrôle des arrêts maladies ?	Oui
Avez-vous mis en place des procédures médicales de contrôle des arrêts maladies ?	Oui

INDICATEUR 2.2.0

Congés de proche aidant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique

		Nombre d'agents	Nombre total de journées d'absence au titre du congé de proche aidant
Catégorie A	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie B	Hommes	0	0
	Femmes	0	0
Catégorie C	Hommes	1	323
	Femmes	0	0

INDICATEUR 2.1.0

Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents

Votre collectivité accorde-t-elle des journées de congés supplémentaires à l'ensemble de ses agents au-delà du nombre de jours de congés légal (exemples : journées liées aux traditions locales, journée du maire, ponts, etc.) hors droits acquis et jours de fractionnement ?	Non
--	-----

V/ Rémunérations

A] Rémunérations et Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)

INDICATEUR 3.1.1.0

Au 31/12 de l'année, avez-vous mis en place le RIFSEEP pour vos agents fonctionnaires pour au moins un cadre d'emplois ?

Au 31/12/2024, avez-vous mis en place le RIFSEEP pour vos agents fonctionnaires pour au moins un cadre d'emplois ?	Oui	Non
Si OUI, répondre aux deux questions suivantes :		
Avez-vous mis en place le RIFSEEP pour l'ensemble des cadres d'emplois éligibles	Oui	Non
Avez-vous délibéré sur la mise en place d'une part CIA ?	Oui	Non

INDICATEUR 3.1.1

Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2024

FONCTIONNAIRES SUR EMPLOI PERMANENT	Cat.	Montant total des rémunérations annuelles brutes		dont primes et indemnités (à l'exception des frais de déplacement)		dont IFSE		dont CIA		dont NBI		dont CTI		dont HS		dont SFT		dont IR		dont Primes et indemnités spécifiques à l'outre-mer	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
ADMINISTRATIVE	A	2 247 179 €	4 662 274 €	591 037 €	1 130 656 €	530 168 €	1 023 289 €	7 300 €	15 900 €	58 835 €	120 143 €	153 €	0 €	0 €	0 €	20 392 €	43 066 €	15 175 €	32 538 €	0 €	0 €
	B	584 407 €	4 769 925 €	106 260 €	932 079 €	93 166 €	813 812 €	2 050 €	19 628 €	4 133 €	51 237 €	0 €	0 €	0 €	3 772 €	1 015 €	27 939 €	4 276 €	32 036 €	0 €	0 €
	C	1 364 597 €	9 769 960 €	260 841 €	1 901 377 €	220 643 €	1 608 261 €	4 075 €	30 026 €	2 954 €	61 623 €	0 €	0 €	9 184 €	28 247 €	8 825 €	79 754 €	9 948 €	63 496 €	0 €	0 €
TECHNIQUE	A	2 710 914 €	1 363 490 €	899 489 €	437 968 €	847 227 €	409 044 €	7 150 €	4 780 €	35 330 €	12 982 €	0 €	0 €	0 €	0 €	9 643 €	16 314 €	16 486 €	8 411 €	0 €	0 €
	B	4 425 043 €	885 193 €	958 087 €	205 125 €	856 424 €	184 615 €	15 818 €	3 550 €	47 225 €	5 657 €	0 €	0 €	84 590 €	360 €	27 786 €	6 171 €	26 431 €	6 042 €	0 €	0 €
	C	16 951 837 €	7 100 267 €	3 301 868 €	1 372 860 €	2 694 521 €	1 156 664 €	47 880 €	21 025 €	86 211 €	51 552 €	0 €	0 €	411 373 €	31 551 €	131 749 €	31 974 €	69 716 €	32 507 €	0 €	0 €
CULTURELLE	A	0 €	395 299 €	0 €	86 786 €	0 €	76 670 €	0 €	1 600 €	0 €	3 502 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 117 €	0 €	2 306 €	0 €	0 €
	B	149 125 €	308 568 €	30 020 €	63 784 €	26 008 €	56 222 €	700 €	1 200 €	2 047 €	3 983 €	0 €	0 €	301 €	333 €	0 €	4 102 €	1 027 €	682 €	0 €	0 €
	C	275 968 €	226 294 €	57 230 €	44 988 €	43 226 €	34 323 €	900 €	500 €	6 105 €	3 992 €	0 €	0 €	5 731 €	866 €	27 €	2 371 €	1 561 €	531 €	0 €	0 €
SPORTIVE	A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
SOCIALE	A	861 538 €	8 300 353 €	164 597 €	1 438 935 €	138 750 €	1 207 084 €	3 800 €	38 680 €	15 062 €	119 121 €	56 790 €	563 537 €	0 €	0 €	2 024 €	69 038 €	3 645 €	37 034 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MEDICO-SOCIALE	A	279 959 €	5 431 606 €	34 045 €	857 796 €	21 886 €	527 013 €	400 €	5 600 €	4 061 €	59 340 €	14 128 €	292 641 €	0 €	0 €	0 €	39 870 €	1 976 €	30 007 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MEDICO-TECHNIQUE	A	0 €	83 112 €	0 €	20 689 €	0 €	9 835 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	577 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
POLICE MUNICIPALE	A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
ANIMATION	A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
INCENDIE ET SECOURS	A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total		29 850 568 €	43 296 341 €	6 403 474 €	8 493 043 €	5 472 020 €	7 106 832 €	90 073 €	142 489 €	261 962 €	493 132 €	71 071 €	856 178 €	511 180 €	65 129 €	201 462 €	321 718 €	150 240 €	246 168 €	0 €	0 €

INDICATEUR 3.2.1

Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant de l'année 2024

CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT	Montant total des rémunérations annuelles brutes (hors charges patronales)		dont primes et indemnités (à l'exception des frais de déplacement)		dont IFSE		dont CIA		dont CTI		dont Heures supplémentaires	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	687 747 €	1 555 974 €	147 660 €	341 947 €	126 801 €	292 412 €	1 850 €	4 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie A	433 527 €	956 566 €	105 836 €	239 984 €	90 879 €	204 551 €	1 400 €	3 800 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	192 737 €	322 901 €	33 609 €	57 375 €	28 711 €	50 233 €	450 €	600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	61 483 €	276 507 €	8 215 €	44 587 €	7 211 €	37 628 €	0 €	400 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE TECHNIQUE	727 698 €	621 573 €	175 782 €	85 351 €	152 513 €	73 602 €	2 050 €	500 €	0 €	0 €	3 933 €	3 091 €
Catégorie A	232 015 €	0 €	78 449 €	0 €	70 056 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	179 895 €	116 491 €	45 997 €	28 391 €	39 597 €	24 938 €	750 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	315 787 €	505 081 €	51 336 €	56 961 €	42 860 €	48 664 €	300 €	200 €	0 €	0 €	3 933 €	3 091 €
FILIERE CULTURELLE	8 741 €	99 084 €	2 314 €	22 180 €	1 896 €	18 942 €	0 €	350 €	0 €	0 €	0 €	432 €
Catégorie A	0 €	85 914 €	0 €	22 180 €	0 €	18 942 €	0 €	350 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	8 741 €	14 170 €	2 314 €	154 €	1 896 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	13 170 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	432 €
FILIERE SPORTIVE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE SOCIALE	146 491 €	1 883 577 €	30 351 €	387 098 €	24 074 €	317 609 €	600 €	8 400 €	12 190 €	161 857 €	0 €	0 €
Catégorie A	146 491 €	1 883 577 €	30 351 €	387 098 €	24 074 €	317 609 €	600 €	8 400 €	12 190 €	161 857 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE MEDICO-SOCIALE	51 773 €	266 107 €	9 776 €	62 726 €	9 072 €	51 736 €	200 €	1 200 €	0 €	11 232 €	0 €	0 €
Catégorie A	51 773 €	266 107 €	9 776 €	62 726 €	9 072 €	51 736 €	200 €	1 200 €	0 €	11 232 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie A	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FILIERE ANIMATION	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie B	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Catégorie C	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total	1 622 450 €	4 426 315 €	365 883 €	899 301 €	314 357 €	754 301 €	4 700 €	15 250 €	12 190 €	173 090 €	3 933 €	3 523 €

INDICATEUR 3.3.1

Rémunérations des contractuels occupant un emploi non permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2024

	Montant total des rémunérations annuelles brutes	
	Hommes	Femmes
Assistantes maternels		
Assistantes familiaux	790 112,00 €	8 657 379,00 €
Autres agents sur emploi non permanent (y compris collaborateurs de cabinet)	1 961 317,00 €	3 457 714,00 €
Total	2 751 429,00 €	12 115 093,00 €

INDICATEUR 3.4.0.1

Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées en 2024

	Sommes brutes en euros	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	Durée cumulée en nombre de mois
Les dix plus hautes rémunérations en 2024	992 784,08	4	6	120

INDICATEUR 3.3.9

Nombre de contractuels ayant bénéficié d'une indemnité de fin de contrat

	Fondement du recrutement								Dont Hommes	Dont Femmes
	Article L.332-23 1°	Article L.332-13	Article L.332-14	Article L.332-8 1°	Article L.332-8 2°	Article L.332-8 3°	Article L.332-8 4°	Article L.332-8 5°		
	Accroissement temporaire d'activité	Remplaçants	Affectés sur un poste vacant	Pas de cadre d'emplois existant	Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants	Emploi inférieur à 17h30 dans les communes de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants	Communes de moins de 2000 hab. et groupements de communes de moins de 10 000 hab. dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité		
FILIÈRE ADMINISTRATIVE										
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1
Adjointes administratifs	0	2	1	0	0	0	0	0	0	3
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	1	4	1	0	0	0	0	0	1	5
FILIÈRE TECHNIQUE										
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de maîtrise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjointes techniques	4	1	0	0	0	0	0	0	5	0
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
FILIÈRE TECHNIQUE	4	1	1	0	0	0	0	0	5	1
FILIÈRE CULTURELLE										
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjointes territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SPORTIVE										
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SOCIALE										
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Fondement du recrutement								Dont Hommes	Dont Femmes
	Article L.332-23 1°	Article L.332-13	Article L.332-14	Article L.332-8 1°	Article L.332-8 2°	Article L.332-8 3°	Article L.332-8 4°	Article L.332-8 5°		
	Accroissement temporaire d'activité	Remplaçants	Affectés sur un poste vacant	Pas de cadre d'emplois existant	Les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	Tous les emplois pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants	Emploi inférieur à 17h30 dans les communes de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants	Communes de moins de 2000 hab. et groupements de communes de moins de 10 000 hab. dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité		
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE										
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE MEDICO-TECHNIQUE										0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures, podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE										
Directeur de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE INCENDIE ET SECOURS										
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE ANIMATION										
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5	5	2	0	0	0	0	0	6	6

B] Dépenses de fonctionnement et dépenses de personnel

INDICATEUR 3.4.7

Dépenses de fonctionnement de la collectivité et dépenses de personnel

3.4.7(1)	Montant des dépenses de fonctionnement de la collectivité constatées au compte administratif de l'année de référence (opérations réelles, hors opérations d'ordre)	497 413 240,00 €
3.4.7(2)	Charges de personnel (opérations réelles, hors opérations d'ordres)	126 056 342,00 €

C] Assurances chômage

INDICATEUR 3.4.1

Indemnisation du chômage pour les titulaires

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de **vos anciens agents TITULAIRES**, vous êtes :

X	En auto-assurance sans convention de gestion avec Pôle Emploi
	En auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi
	Ne sait pas

	Nombre d'allocataires dans l'année 2024
Anciens titulaires	2
Anciens stagiaires	0

INDICATEUR 3.4.2

Indemnisation du chômage pour les contractuels

Pour la gestion de l'indemnisation du chômage de vos anciens contractuels :

	Vous avez adhéré au régime d'assurance chômage
X	Vous êtes en auto-assurance sans convention de gestion avec Pôle Emploi
	Vous êtes en auto-assurance avec convention de gestion avec Pôle Emploi
	Ne sait pas

Si en **AUTO-ASSURANCE**, renseigner le tableau suivant :

	Nombre d'allocataires dans l'année 2024
Anciens contractuels	93

INDICATEUR 3.4.3

Maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire

Avez-vous prévu le maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire ?	Non
---	-----

VI / Santé et sécurité au travail

A] Risques professionnels et mesures en matière de santé

INDICATEUR 4.1.1

Agents affectés à la prévention

	Effectif au 31/12/2024 des agents de la collectivité	Effectif en équivalent temps plein sur 2024
Assistants de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	81	
Conseillers de prévention (ex-agents chargés de la mise en œuvre des actions de prévention dans la collectivité)	1	0,5
Agents chargés des fonctions d'inspection en hygiène et sécurité dans la collectivité (ACFI), titulaires ou contractuels, agents de la collectivité	1	0,4
Médecins de prévention, titulaires ou contractuels, agents de la collectivité	1	1
Infirmiers des services de prévention, titulaires ou contractuels, agents de la collectivité	1	1
Autres personnels affectés à la prévention (animateurs, formateurs prévention, personnes en charge de la prévention, ...)	10	10

INDICATEUR 4.1.2

Actions liées à la prévention dans l'année 2024

	Montant en euros (arrondi à l'euro supérieur)	Nombre de jours	Nombre d'agents
Formation obligatoire des agents assistants et conseillers chargés de la mise en œuvre des actions de prévention		7	21
Formation obligatoire des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	3 900	82	13
Formation dans le cadre des habilitations	76 720	931	201
Dépenses relatives aux interventions en matière de prévention et de sécurité (*)	26 916	126	1 250
Dépenses correspondant aux mesures prises dans l'année pour l'amélioration des conditions de travail. Cet indicateur regroupe l'ensemble des frais liés à l'amélioration des conditions d'hygiène et de prévention (autres formations, investissements, Equipements de Protection Individuelle...)	1 337 796		

INDICATEUR 4.1.3

Nombre de visites médicales sur demande de l'agent

	Hommes	Femmes
Nombre de visites médicales spontanées chez le médecin de prévention, en 2024	109	350

INDICATEUR 4.1.4

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

L'année de création du document	2005
L'année de la dernière mise à jour	2024

INDICATEUR 4.1.5

Plan de prévention des risques psychosociaux (RPS)

Votre collectivité dispose-t-elle d'un plan de prévention des risques psychosociaux au 31/12/2023 ?	Oui
---	-----

INDICATEUR 4.1.6

Démarches de prévention des risques

Votre collectivité a-t-elle mis en place les démarches de prévention suivantes, au cours de l'année 2024 :	
Démarche de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) ?	Oui
Démarche de prévention des risques cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction (CMR) ?	Oui
D'autres démarches de prévention des risques ?	Oui

INDICATEUR 4.1.7

Registre de santé et de sécurité au travail

Votre collectivité dispose-t-elle d'un registre de santé et de sécurité au travail, au 31/12/2024 ?	Oui
---	-----

INDICATEUR 4.2.5

Contrat d'assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie

Avez-vous adhéré à un contrat d'assurance statutaire pour la gestion du risque maladie, pour l'année 2024 ?	Non
---	-----

B] Protection fonctionnelle

INDICATEUR 4.2.7

Nombre de demandes de protection fonctionnelle et nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle selon que l'agent soit mis en cause ou qu'il soit victime

Votre collectivité a-t-elle été saisie d'une demande de protection fonctionnelle au cours de l'année ?	Oui
--	-----

Fonctionnaires

Indicateur 4.2.7.1

	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent mis en cause	0	0	0	1	0	0	1
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent victime	0	1	0	2	0	0	3
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent mis en cause	0	0	0	1	0	0	1
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent victime	0	0	0	2	0	0	2
Total	0	1	0	6	0	0	7

Contractuels

Indicateur 4.2.7.2

	Hommes			Femmes			Total
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Demande de protection fonctionnelle formulée par un agent victime	0	0	0	0	1	0	1
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent mis en cause	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle à un agent victime	0	0	0	0	1	0	1
Total	0	0	0	0	2	0	2

C] Accidents du travail, maladies professionnelles et violences physiques sur agents

INDICATEUR 4.2.1

Accidents du travail reconnus dans l'année 2024 et jours d'arrêt de travail pour des accidents survenus en 2024 ou avant

	Nombre d'accidents du travail reconnus dans l'année 2024								Nombre de jours d'arrêt de travail (pour les accidents du travail survenus dans l'année 2024 ou auparavant)			
	Accidents de SERVICE				Accidents de TRAJET				Accident de SERVICE		Accident de TRAJET	
	Nombre d'accidents de SERVICE		dont nombre d'accidents sans arrêt		Nombre d'accidents de TRAJET		dont nombre d'accidents sans arrêt					
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	1	3	0	0	0	0	0	0	56	778	0	0
Adjointes administratifs	0	9	0	0	1	3	0	1	0	954	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE	1	12	0	0	1	3	0	1	56	1 732	0	0
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	1	0	0	0	0	1	0	0	103	0	0	0
Techniciens	1	0	0	0	1	1	0	0	147	0	0	0
Agents de maîtrise	3	0	0	0	0	0	0	0	34	0	0	0
Adjointes techniques	36	0	0	0	1	0	1	0	1 321	0	0	0
Adjointes techniques des établissements d'enseignement	23	0	0	0	0	1	0	0	1 902	0	0	84
FILIERE TECHNIQUE	64	0	0	0	2	3	1	0	3 507	0	0	84
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjointes territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Educateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	3	0	0	0	1	0	0	0	210	0	86
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE	0	3	0	0	0	2	0	1	0	210	0	86

	Nombre d'accidents du travail* reconnus dans l'année 2024								Nombre de jours d'arrêt de travail (pour les accidents du travail survenus dans l'année 2024 ou auparavant)			
	Accidents de SERVICE				Accidents de TRAJET				Accident de SERVICE		Accident de TRAJET	
	Nombre d'accidents de SERVICE		dont nombre d'accidents sans arrêt		Nombre d'accidents de TRAJET		dont nombre d'accidents sans arrêt					
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices	0	1	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers d'encadrement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	65	17	0	0	3	8	1	2	3 563	1 956	0	170

INDICATEUR 4.2.2

Maladies professionnelles reconnues en 2024 et jours d'arrêts de travail liés à l'ensemble des maladies professionnelles reconnues

	Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans l'année 2024		Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans les années antérieures ayant entraîné des jours d'arrêt dans l'année 2024		Nombre de jours d'arrêts de travail			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Nombre de jours d'arrêt dus à des MP reconnues dans l'année en fonction du sexe		Nombre de jours d'arrêt dans l'année dus à des MP reconnues dans les années antérieures en fonction du sexe	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrateurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaires de mairie	0	0	0	0	0	0	0	0
Rédacteurs	0	2	0	0	0	31	0	0
Adjoint administratifs	1	2	0	1	131	412	0	0
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	1	4	0	1	131	443	0	0
Ingénieurs en chef	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Techniciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de maîtrise	1	0	0	0	111	0	0	0
Adjoint techniques	3	1	2	0	108	0	0	0
Adjoint techniques des établissements d'enseignement	0	6	0	1	0	500	0	0
FILIÈRE TECHNIQUE	4	7	2	1	219	500	0	0
Conservateurs du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
Conservateurs des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Attachés de conservation du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs d'établissements d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0
Professeurs d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants d'enseignement artistique	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoint territoriaux du patrimoine	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE CULTURELLE	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers des APS	0	0	0	0	0	0	0	0
Éducateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérateurs des APS	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SPORTIVE	0	0	0	0	0	0	0	0
Conseillers socio-éducatifs	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistants socio-éducatifs	0	1	0	1	0	169	0	70
Educateurs de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0	0	0
Moniteurs-éducateurs et intervenants familiaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents spécialisés des écoles maternelles	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE SOCIALE	0	1	0	1	0	169	0	70

	Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans l'année 2024		Nombre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service reconnues dans les années antérieures ayant entraîné des jours d'arrêt dans l'année 2024		Nombre de jours d'arrêts de travail			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Nombre de jours d'arrêt dus à des MP reconnues dans l'année en fonction du sexe		Nombre de jours d'arrêt dans l'année dus à des MP reconnues dans les années antérieures en fonction du sexe	
					Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Médecins	0	0	0	0	0	0	0	0
Psychologues	0	0	0	0	0	0	0	0
Sages-femmes	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé paramédicaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices cadres de santé	0	0	0	0	0	0	0	0
Puéricultrices*	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadres de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-techniques	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers en soins généraux	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de puériculture	0	0	0	0	0	0	0	0
Auxiliaires de soins	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE	0	0	0	0	0	0	0	0
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE MÉDICO-TECHNIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0
Directeurs de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Chefs de service de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents de police municipale	0	0	0	0	0	0	0	0
Gardes-champêtres	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0
Contrôleurs, colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Capitaines, commandants, lieutenants-colonels	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecins, pharmaciens	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieutenants	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers d'encadrement	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-officiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Sapeurs et caporaux	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE INCENDIE-SECOURS	0	0	0	0	0	0	0	0
Animateurs	0	0	0	0	0	0	0	0
Adjoints d'animation	0	0	0	0	0	0	0	0
FILIÈRE ANIMATION	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	5	12	2	3	350	1 112	0	70

INDICATEUR 4.2.4

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2024

	Pour accidents du travail		Pour maladie professionnelle ou à caractère professionnel ou contractée pendant le service		Autres cas	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Titulaires et stagiaires	2	6	0	0	0	0
Contractuels sur emploi permanent*	0	0	0	0	0	0

INDICATEUR 4.3.1

Nombre de signalements pour actes de violences physiques, de violences sexuelles, de discrimination, harcèlement moral et harcèlement sexuel, agissements sexistes, menaces ou actes d'intimidation envers le personnel au cours de l'année 2024

Actes de violence physique (hors violence sexuelle) envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.1

	Nombre d'actes de violence physique (hors violences sexuelles) envers le personnel au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	1	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	3	1	3
Total	0	0	0	3	2	3

Actes de violence sexuelle envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.2

	Nombre d'actes de violence physique sexuelle envers le personnel au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0

Harcèlement moral envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.3

	Nombre de signalements au DRH pour harcèlement moral au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	1	0	0
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	1	0	0	3	0	1
Total	1	0	0	4	0	1

Harcèlement sexuel envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.4

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes de harcèlement sexuel en 2024, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Non
--	-----

Agissements sexistes envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.5

Est-ce que certains agents de votre collectivité ont été victimes d'agissements sexistes en 2024, de la part d'usagers ou d'autres agents ?	Non
---	-----

Actes de discrimination envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.6

	Nombre de signalements au DRH pour actes de discrimination au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	0	0	1	2	0	1
Total	0	0	1	2	0	1

Menaces ou tout autre acte d'intimidation envers le personnel de la collectivité

Indicateur 4.3.1.7

	Nombre de signalements au DRH pour menaces ou tout autre acte d'intimidation au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
émanant du personnel avec arrêt de travail	0	0	0	0	0	1
émanant du personnel sans arrêt de travail	0	1	2	0	0	6
émanant des usagers avec arrêt de travail	0	0	0	0	1	0
émanant des usagers sans arrêt de travail	2	0	1	35	1	25
Total	2	1	3	35	2	32

Signalements de violence physique (hors violence sexuelle) au cours de l'année

Indicateur 4.3.2.1

	Nombre de signalements de violence physique (hors violences sexuelles) au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nombre de saisines	0	0	1	3	2	3
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	0	0	0	1	0	2
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	1	0	2	1
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	2	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0

Signalements d'actes de violence sexuelle au cours de l'année

Indicateur 4.3.2.2

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalements d'actes de violence sexuelle au cours de l'année ?	Non
--	-----

Signalements de harcèlement moral au cours de l'année

Indicateur 4.3.2.3

	Nombre de signalements pour harcèlement moral au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nombre de saisines	1	0	0	4	0	1
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	1	0	0	1	0	0
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	0	0	0	3	0	1
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	0	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0

Signalements de harcèlement sexuel au cours de l’année

Indicateur 4.3.2.4

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalements de harcèlement au cours de l'année ?	Non
--	-----

Signalements d’agissements sexistes au cours de l’année

Indicateur 4.3.2.5

Dans votre collectivité, y a-t-il eu des signalements d'agissements sexistes au cours de l'année ?	Non
--	-----

Signalements de menaces au cours de l’année

Indicateur 4.3.2.6

	Nombre de signalements pour menaces au cours de l'année 2024					
	Hommes			Femmes		
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Nombre de saisines	2	1	3	35	3	27
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une simple information	1	0	1	22	1	19
Nombre de dossiers dont la qualification est avérée	1	1	2	12	2	8
Nombre de dossiers ayant donné lieu à une sanction de l'auteur des faits	0	0	0	3	0	0
Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'un contentieux	0	0	0	0	0	0

D] Agents inaptes

INDICATEUR 4.4.1

Inaptitudes au cours de l'année 2024

Demandes et décisions d'inaptitudes

Indicateur 4.4.1.1

		Hommes	Femmes
D e m a n d e s	Demande de reclassement au cours de l'année 2024 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	0	0
	Demande de reclassement au cours de l'année 2024 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	0	0
	Proposition de période de préparation au reclassement au cours de l'année	1	1
D é c i s i o n s	Période de préparation au reclassement acceptée au cours de l'année	1	1
	Période de préparation au reclassement refusée par l'agent au cours de l'année	0	0
	Reclassement effectif au cours de l'année, suite à une période de préparation au reclassement	0	0
	Reclassement effectif au cours de l'année 2024 suite à une inaptitude liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle	0	0
	Reclassement effectif au cours de l'année 2024 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	0	0
	Retraite pour invalidité	0	1
	Licenciement pour inaptitude physique	0	0
	Décision d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2024 suite à l'avis du comité médical ou de la commission de réforme	0	0
	Décisions d'accord de temps partiel thérapeutique recensées sur l'année 2024	37	90
	Décisions d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail (aménagement ou restriction)	163	381
	Mises en disponibilité d'office	0	0

Décision d'inaptitude définitive du fonctionnaire à son emploi, et à tout emploi, au cours de l'année 2024 suite à l'avis du comité médical ou de la commission de réforme

Indicateur 4.4.1.2

	Hommes	Femmes
FILIERE ADMINISTRATIVE	0	0
FILIERE TECHNIQUE	0	0
FILIERE CULTURELLE	0	0
FILIERE SPORTIVE	0	0
FILIERE SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE	0	0
FILIERE POLICE MUNICIPALE	0	0
FILIERE INCENDIE ET SECOURS	0	0
FILIERE ANIMATION	0	0

E] Suicides

INDICATEUR 4.5.1

Votre collectivité a-t-elle été confrontée à des tentatives de suicide ou des suicides au cours de l'année 2024 ?	Non
---	-----

VII / Formation

A] Effectifs formés

INDICATEUR 5.1.1

Fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents dans les effectifs au 31/12/2024 ayant participé à au moins une formation en 2024

	FONCTIONNAIRES		CONTRACTUELS SUR EMPLOI PERMANENT		TOTAL
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Catégorie A	65	337	18	80	500
Catégorie B	96	120	12	10	238
Catégorie C	390	307	15	21	733
Total	551	764	45	111	1 471

INDICATEUR 5.1.1.2

Journées de formation suivies par les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent présents au 31/12/2024 et nombre d'agents sur emploi permanent ayant participé à au moins une journée de formation en 2024

Titulaires et stagiaires	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par						Nombre total de titulaires et stagiaires occupant un emploi permanent ayant participé à un ou plusieurs types de formation dans l'année ex : 1 agent a suivi 2 types de formations, il est comptabilisé dans chaque type de formation			
	CNFPT		Collectivité	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
	au titre de la cotisation obligatoire	au delà de la cotisation obligatoire								
	5.1.1(1)	5.1.1(2)	5.1.1(3)	5.1.1(4)	5.1.1(5)	5.1.1(6)	5.1.1(7)	5.1.1(8)	5.1.1(9)	5.1.1(10)
Pour les agents de catégorie A										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers	857	0	13	59	929	0	28	171	199	0
<i>dont formation d'intégration</i>	80	0	0	0	80	0	1	6	7	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	777	0	13	59	849	0	27	165	192	0
Formation de perfectionnement	316	0	337	235	888	0	62	306	368	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	1 173	0	350	294	1 817	0	90	477	567	0
Pour les agents de catégorie B										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	8	0	0	0	8	4	6	2	8	4
Formation prévue par les statuts particuliers :	183	0	8	21	212	0	15	47	62	0
<i>dont formation d'intégration</i>	10	0	0	0	10	0	0	1	1	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	173	0	8	21	202	0	15	46	61	0
Formation de perfectionnement	112	0	221	112	445	0	93	117	210	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	303	0	229	133	665	4	114	166	280	4
Pour les agents de catégorie C										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	32	0	0	0	32	32	12	1	13	13
Formation prévue par les statuts particuliers :	563	0	22	14	599	0	47	111	158	0
<i>dont formation d'intégration</i>	55	0	0	0	55	0	4	7	11	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	508	0	22	14	544	0	43	104	147	0
Formation de perfectionnement	268	0	872	471	1 611	0	382	272	654	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	863	0	894	485	2 242	32	441	384	825	13
Pour les autres agents non classables dans une de ces catégories	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Toutes catégories	2 339	0	1 473	912	4 724	36	645	1 027	1 672	17

Contractuels sur emploi permanent	Nombre total de journées de formation dispensées au cours de l'année par						Nombre total de contractuels occupant un emploi permanent ayant participé à un ou plusieurs types de formation dans l'année ex : 1 agent a suivi 2 types de formations, il est comptabilisé dans chaque type de formation			
	CNFPT		Collectivité	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF
	au titre de la cotisation obligatoire	au delà de la cotisation obligatoire								
	5.1.1(1)	5.1.1(2)	5.1.1(3)	5.1.1(4)	5.1.1(5)	5.1.1(6)	5.1.1(7)	5.1.1(8)	5.1.1(9)	5.1.1(10)
Pour les agents de catégorie A										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	45	0	0	0	45	45	1	17	18	18
Formation prévue par les statuts particuliers	38	0	0	0	38	0	0	11	11	0
<i>dont formation d'intégration</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	38	0	0	0	38	0	0	11	11	0
Formation de perfectionnement	174	0	106	35	315	0	18	73	91	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	257	0	106	35	398	45	19	101	120	18
Pour les agents de catégorie B										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers	2	0	2	0	4	0	1	1	2	0
<i>dont formation d'intégration</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	2	0	2	0	4	0	1	1	2	0
Formation de perfectionnement	51	0	37	23	111	0	14	17	31	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	53	0	39	23	115	0	15	18	33	0
Pour les agents de catégorie C										
Préparations aux concours et examens d'accès à la F.P.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Formation prévue par les statuts particuliers	4	0	0	0	4	0	0	1	1	0
<i>dont formation d'intégration</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont formation de professionnalisation</i>	4	0	0	0	4	0	0	1	1	0
Formation de perfectionnement	90	0	59	34	183	0	23	50	73	0
Formation personnelle (hors congés formation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	94	0	59	34	187	0	23	51	74	0
Pour les autres agents non classables dans une de ces catégories	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Toutes catégories	404	0	204	92	700	45	57	170	227	18

INDICATEUR 5.1.2

Journées de formation suivies par les agents sur un emploi non permanent au cours de l'année 2024

Nombre total de journées de formation dispensées par						Nombre d'agents occupant un emploi non permanent et présents au 31/12/2024 ayant participé à au moins une action de formation dans l'année			
CNFPT	CNFPT	Collectivité	Autres organismes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)	Hommes	Femmes	Total	dont CPF (Compte Personnel de Formation)
au titre de la cotisation obligatoire	au delà de la cotisation obligatoire								
0	0	3	0	3	0	2	2	4	0
19	0	12	2	33	0	3	12	15	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	11	2	14	0	7	3	10	0
2	0	17	15	34	0	9	4	13	0
22	0	43	19	84	0	21	21	42	0
8	0	8	17	33	0	5	7	12	
5	0	9	0	14	0	3	2	5	0
35	0	60	36	131	0	29	30	59	0

INDICATEUR 5.1.3

Validation de l'expérience, bilan de compétence et congé de formation dans l'année 2024

	Titulaires et stagiaires présents au 31/12/2024		Contractuels présents au 31/12/2024		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Validation des Acquis et des Expériences (VAE)					
Dossiers déposés durant l'année	0	2	0	0	2
Dossiers en cours	0	0	0	0	0
Dossiers ayant débouché dans l'année sur une validation	0	0	0	0	0
Bilans de compétence					
Nombre de bilans de compétences financés par la collectivité territoriale	1	1	0	0	2
Congé de formation					
Nombre d'agents bénéficiant d'un congé de formation au titre de 2024	0	0	0	0	0
- dont le nombre d'agents bénéficiant d'un congé de formation sur le fondement de l'article 22 quinquies de la loi du 13 juillet 1983	0	0	0	0	0
Nombre d'agents bénéficiant d'un congé de transition professionnelle sur le fondement de l'article 22 quinquies de la loi du 13 juillet 1983	0	0	0	0	0

B] Coûts de la formation

INDICATEUR 5.1.4

		Montants pour l'année 2024 en euros
5.1.4.1	CNFPT au titre de la cotisation obligatoire	654 167,83 €
5.1.4.2	CNFPT au-delà de la cotisation obligatoire (formations payantes)	180,00 €
5.1.4.3	Autres organismes	422 749,66 €
5.1.4.4	Frais de déplacement à la charge de la collectivité	100 268,54 €
5.1.4.5	Coût de la formation des apprentis	93 989,00 €
Coût total des actions de formation		1 271 355,03 €

VIII / Action sociale et protection sociale

A] Action sociale

INDICATEUR 7.1.1

Dépenses engagées pour la réalisation des prestations d'action sociale

Montant des dépenses pour la réalisation de prestations d'action sociale (En euros ; opérations réelles, hors opérations d'ordres)	240 420,00 €
--	--------------

INDICATEUR 7.1.2

Modalités de mise en œuvre de l'action sociale

Prestations servies directement par la collectivité (*)	Non
Prestations servies par l' intermédiaire d'un centre de gestion (conclusion d'un contrat-cadre d'action sociale)	Non
Prestations servies par l' intermédiaire d'une association nationale	Non
Prestations servies par l' intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale (comité d'oeuvres sociales local, organisme propre à la collectivité)	Oui

INDICATEUR 7.1.3

Nombre de bénéficiaires des prestations d'action sociale par type de prestation et par catégorie hiérarchique et sexe

Type de prestation		Nombre de bénéficiaires					
		Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Restauration	Subventions	0	0	0	0	0	0
	Titres restaurants	138	562	154	195	705	753
Logement		0	0	0	0	0	0
Famille	Places réservées en crèches	0	0	0	0	0	0
	Tickets CESU garde d'enfants 0-6 ans	24 hommes / 83 femmes					
	Allocation garde de jeunes enfants	0	0	0	0	0	0
	Autres aides à la garde d'enfant	0	0	0	0	0	0
	Subventions pour séjours d'enfants (en colonie de vacances, en centres de loisirs, sans hébergement, séjours linguistiques...)	24 hommes / 115 femmes					
	Allocation aux parents d'enfants handicapés ou de jeunes adultes handicapés poursuivant des études ou un apprentissage	6 hommes / 19 femmes					
	Séjours en centres de vacances spécialisés	0	0	0	0	0	0
Vacances et loisirs	Chèque-vacances	25 hommes / 78 femmes					
	Chèque lire	0	0	0	0	0	0
	Chèque culture	0	0	0	0	0	0
Prêts et aides exceptionnelles (situations difficiles)		3 hommes / 13 femmes					

B] Protection sociale complémentaire

INDICATEUR 7.2.0

Existence d'un accord collectif sur la protection sociale complémentaire

Au sein de la collectivité, existe-t-il un accord collectif sur la protection sociale complémentaire ?	Oui
--	-----

INDICATEUR 7.2.1

Procédure retenue par la collectivité pour la protection sociale complémentaire santé et prévoyance

	Santé	Prévoyance
Via une convention de participation propre à la collectivité	OUI	OUI
Via une adhésion à une convention de participation souscrite par le centre de gestion	NON	NON
Via un contrat ou un règlement labellisé	NON	NON

INDICATEUR 7.2.2

Nombre de bénéficiaires et montant des prestations de protection sociale complémentaire

Nombre de bénéficiaires	Santé	Prévoyance
Catégorie A	66	61
Catégorie B	86	62
Catégorie C	218	166
Agents contractuels sur emploi non permanent	8	2
Nombre total de bénéficiaires	378	291

Catégorie A	2 820 €	2 448 €
Catégorie B	4 265 €	3 030 €
Catégorie C	12 590 €	9 415 €
Agents contractuels sur emploi non permanent	428 €	120 €
Montant total des participations* (en €)	20 103 €	15 013 €

IX / Dialogue social

A] Réunions statutaires

INDICATEUR 6.1.0

Nombre de représentants du personnel par type d'instance

Instances	Hommes		Femmes	
	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants
Comité social territorial	5	3	4	6
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	6	5	3	4
Commission administrative paritaire	9	8	10	11
Commission consultative paritaire	1	1	4	4

INDICATEUR 6.1.1

Réunions statutaires

	Nombre de réunions dans l'année 2024
du Comité Social Territorial	5
des Commissions Administratives Paritaires	3
des Commissions Consultatives Paritaires	0

INDICATEUR 6.1.1.1

Nombre de saisines de la CAP ou de la CCP

	Nombre de saisines en 2024	- dont saisines de droit
des commissions administratives paritaires	2	1
des commissions consultatives paritaires	0	0

B] Droits syndicaux

INDICATEUR 6.1.2

Droits syndicaux

	Nombre de jours dans l'année 2024
Journées d'autorisations spéciales d'absence accordées en application de l'article 16 du décret du 3 avril 1985	204
Journées d'autorisation d'absence accordées pour siéger dans une instance de concertation en application de l'article 18 du décret du 3 avril 1985	129
Journées d'autorisation d'absence accordées pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation en application de l'article 18 du décret du 3 avril 1985	
Journées d'absence pour formation syndicale accordées aux fonctionnaires	147

	Nombre d'heures dans l'année 2024
Volume du contingent global d'heures d'autorisations d'absence calculé en application de l'article 14 du décret du 3 avril 1985	4 102
- auxquelles ont droit les organisations syndicales	

	Nombre de protocoles dans l'année 2024
Nombre de protocoles d'accords (avec seuil complémentaire)	0

C] Négociations et accords collectifs

INDICATEUR 6.1.5

Nombre de négociations engagées au cours de l'année 2024 et nombre d'accords collectifs conclus et signés

Avez-vous engagé des négociations au cours de l'année 2024?	Non
---	-----

Avez-vous conclu un ou plusieurs accords collectifs, en 2024 ou avant ?	Non
---	-----

Domaine de négociation	Nombre de négociations engagées à l'initiative de l'autorité territoriale au cours de l'année	Nombre de négociations engagées à l'initiative des organisations syndicales au cours de l'année	Nombre d'accords collectifs conclus et signés avant l'année	Nombre d'accords collectifs conclus et signés au cours de l'année
Conditions et organisation du travail (dont actions de prévention dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au travail)	0	0	0	0
Temps de travail, qualité de vie au travail, modalités de déplacements entre le domicile et le travail, impacts de la numérisation sur l'organisation et les conditions de travail	0	0	0	0
Mise en place du télétravail	0	0	0	0
Accompagnement social des mesures de réorganisation des services	0	0	0	0
Mise en œuvre des actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, préservation des ressources et de l'environnement et de la responsabilité sociale des organisations	0	0	0	0
Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	0	0	0	0
Promotion de l'égalité des chances et reconnaissance de la diversité et la prévention des discriminations dans l'accès aux emplois et la gestion des carrières	0	0	0	0
Insertion professionnelle, maintien dans l'emploi et évolution professionnelle des personnes en situation de handicap	0	0	0	0
Déroulement des carrières et promotion professionnelle	0	0	0	0
Apprentissage	0	0	0	0
Formation professionnelle et formation tout au long de la vie	0	0	0	0
Intéressement collectif et modalités de mis en œuvre de politiques indemnitaires	0	0	0	0
Action sociale	0	0	0	0
Protection sociale complémentaire	0	0	0	0
Evolution des métiers et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	0	0	0	0

D] Conflits du travail

INDICATEUR 6.1.3

Conflits du travail : grèves

Votre collectivité a-t-elle été concernée par les grèves en 2024 ?	Oui
--	-----

Cessations collectives et concertées du travail	Nombre de journées de grève en 2024
Total (y compris les journées sans précision de la nature locale ou nationale du mot d'ordre)	435
- sur mot d'ordre national	434
- sur mot d'ordre uniquement local	1

X / Discipline

A] Sanctions disciplinaires

INDICATEUR 8.1.1

Nombre de sanctions disciplinaires prononcées dans l'année

Fonctionnaires titulaires	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires titulaires (art. 89 de la loi du 26 janvier 1984) en 2024	
	Hommes	Femmes
Sanctions du 1er groupe :	3	0
Avertissement	2	0
Blâme	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 3 jours	1	0
Sanctions du 2ème groupe :	1	0
Radiation du tableau d'avancement	0	0
- dont en complément d'une sanction du 2ème groupe	0	0
- dont en complément d'une sanction du 3ème groupe	0	0
Abaissement d'échelon	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	1	0
Sanctions du 3ème groupe :	0	0
Rétrogradation	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 16 jours à 2 ans	0	0
Sanctions du 4ème groupe :	0	0
Mise à la retraite d'office	0	0
Révocation	0	0

Fonctionnaires stagiaires	Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires stagiaires (art. 6 du décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992) en 2024	
	Hommes	Femmes
Avertissement	0	0
Blâme	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée maximale de 3 jours	0	0
Exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 4 à 15 jours	0	0

Contractuels	Nombre de sanctions prononcées concernant les agents contractuels (art. 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988) en 2024	
	Hommes	Femmes
Avertissement	0	0
Blâme	0	0
Exclusion temporaire de fonctions	0	0
Licenciement	0	0

	Principal motif des sanctions prononcées concernant les agents fonctionnaires, stagiaires et contractuels en 2024	
	Hommes	Femmes
Probité, intégrité (détournement, conservation de fonds, malversation, vol, dégradation, dettes, chèque sans provision)	0	0
Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste)	4	0
Atteinte à la discrétion professionnelle, au secret professionnel, au secret des correspondances, à la vie privée, à la liberté individuelle	0	0
Incorrections, violences, insultes, harcèlement moral	0	0
Ivresse	0	0
Mœurs (dont harcèlement sexuel)	0	0
Manquement à l'obligation de laïcité, atteinte au principe de neutralité, discrimination, manquement à l'obligation de réserve	0	0
Conflit d'intérêt, trafic d'influence, prise illégale d'intérêts	0	0
Exercice d'une activité privée rémunérée sans autorisation	0	0
Comportement privé affectant le renom du service, condamnation pénale (pour manquements non mentionnés dans les colonnes précédentes)	0	0
Autres	0	0

XI / Mesures en faveur de l'environnement

INDICATEUR 9.1.0

Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du remboursement des frais de trajets domicile – travail en transport en commun

Hommes	Femmes
18	87

Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du forfait de mobilité durable

Hommes	Femmes
0	0

Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient de la prime de covoiturage

Hommes	Femmes
0	0

Table des matières

Avant-propos.....	4
I / Emploi.....	5
A] Effectifs permanents au 31 décembre 2024.....	5
Nombre d'agents occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2024, par statut d'origine, cadre d'emplois, sexe et grade de détachement.....	6
Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent rémunérés au 31/12/2024 par filière, cadre d'emplois et grade, selon les caractéristiques de l'emploi et selon le sexe.....	8
Nombre de fonctionnaires en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2024 par filière déclinée par catégorie hiérarchique et par sexe.....	17
Nombre de contractuels sur emploi permanent en Équivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) en 2024 par filière déclinée par catégorie hiérarchique et par sexe.....	18
Nombre de fonctionnaires bénéficiaires d'un temps partiel de droit ou sur autorisation par catégorie et sexe.....	21
C] Positions statutaires particulières au 31 décembre 2024.....	23
Nombre d'agents originaires de la collectivité.....	23
Nombre d'agents originaires d'une autre structure.....	24
Nombre d'agents originaires d'une autre structure mis à disposition.....	24
D] Travailleurs handicapés.....	24
Nombre d'agents en situation de handicap Bénéficiant de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH, y compris reclassés) par catégorie hiérarchique, statut et sexe.....	25
E] Pyramide des âges.....	26
Répartition par sexe et tranche d'âge des effectifs des fonctionnaires et des contractuels présents dans les effectifs au 31/12/24.....	27
F] Activité accessoire.....	30
Nombre de fonctionnaires et de contractuels sur emploi permanent autorisés à exercer une activité accessoire.....	30
II / Recrutement.....	31
A] Flux d'entrée sur emploi permanents.....	31
Arrivées de contractuels sur emploi permanent dans l'année 2024, par filière et cadre d'emplois, selon les caractéristiques de l'emploi et le sexe.....	33
B] Recours à du personnel temporaire.....	36
Recours à du personnel temporaire, mis à disposition par les CDG par filière ou intérimaires, selon le sexe.....	36
III / Parcours professionnel.....	37
A] Évolutions de carrière.....	37
Titularisations et stages au cours de l'année 2024.....	37
Avancements et promotion interne dans l'année 2024.....	37
Avancements de grade dans l'année 2024 par filière et catégorie hiérarchique.....	38

Nombre de fonctionnaires bénéficiaires des modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure.....	39
Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en 2024.....	39
B] Flux de sortie des agents occupants un emploi permanent.....	40
Départs dans l'année 2024, par motifs de départ et selon le sexe et la catégorie.....	40
Départs des fonctionnaires sur emploi permanent au cours de l'année 2024.....	40
Nombre de procédure de rupture conventionnelle au cours de l'année 2024, par sexe et catégorie hiérarchique.....	41
Nombre de conventions de rupture conventionnelle signées au cours de l'année 2024, par sexe et par catégorie hiérarchique.....	42
IV / Organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.....	42
A] Temps de travail.....	42
Modalités d'organisation du temps de travail.....	42
Contraintes particulières concernant le temps de travail.....	43
Compte épargne-temps.....	49
Nombre de jours donnés dans le cadre du dispositif de don de jours par type de jours.....	50
Charte du temps.....	50
Nombre d'heures réalisées au-delà des bornes horaires définies par le cycle de travail n'ayant donné lieu ni à rémunération ni à récupération en 2024.....	50
B] Télétravail.....	51
Nombre de demandes d'exercice des fonctions dans le cadre du télétravail, de refus prononcés et d'agents exerçant leur fonctions dans le cadre du télétravail par sexe, par catégorie hiérarchique et par filière.....	51
C] Temps partiel.....	52
Informations relatives au temps partiel prévu par l'article 60 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.....	52
Nombre de fonctionnaires et d'agents contractuels bénéficiaires de plein droit d'un temps partiel annualisé à l'issue de leur congé de maternité, d'adoption ou de paternité et d'accueil de l'enfant.....	52
D] Absences au travail.....	53
Nombre de fonctionnaires ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents dans les effectifs au 31/12/2024.....	53
Nombre de contractuels sur emploi permanent ayant été absents au moins un jour dans l'année, par motif (hors formations, journées de grève et absences syndicales) présents au 31/12/2024.....	55
Nombre de journées d'absence des contractuels sur emploi non permanent par motif et par âge.....	59
Congés de paternité et d'accueil de l'enfant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par catégorie hiérarchique.....	59
Congés de solidarité familiale des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique.....	60
Entretiens avant et après des congés de 6 mois et plus.....	61
Modalités de contrôle des arrêts maladie.....	61
Congés de proche aidant des fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent, par sexe et par catégorie hiérarchique.....	62
Nombre de journées de congés supplémentaires accordées à l'ensemble des agents.....	62

V/ Rémunérations.....	63
A] Rémunérations et Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI).....	63
Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2024.....	64
Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant de l'année 2024.....	65
Rémunérations des contractuels occupant un emploi non permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2024.....	66
Masse salariale brute annuelle cumulée des dix rémunérations les plus élevées en 2024.....	66
B] Dépenses de fonctionnement et dépenses de personnel.....	69
Dépenses de fonctionnement de la collectivité et dépenses de personnel.....	69
C] Assurances chômage.....	69
Indemnisation du chômage pour les titulaires.....	69
Indemnisation du chômage pour les contractuels.....	70
Maintien des primes en cas de congé de maladie ordinaire.....	70
VI / Santé et sécurité au travail.....	71
A] Risques professionnels et mesures en matière de santé.....	71
Agents affectés à la prévention.....	71
Actions liées à la prévention dans l'année 2024.....	71
Nombre de visites médicales sur demande de l'agent.....	72
Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).....	72
Plan de prévention des risques psychosociaux (RPS).....	72
Démarches de prévention des risques.....	72
Registre de santé et de sécurité au travail.....	73
Contrat d'assurance statutaire pour la prise en charge du risque maladie.....	73
B] Protection fonctionnelle.....	74
Nombre de demandes de protection fonctionnelle et nombre de décisions accordant la protection fonctionnelle selon que l'agent soit mis en cause ou qu'il soit victime.....	74
C] Accidents du travail, maladies professionnelles et violences physiques sur agents.....	75
Accidents du travail reconnus dans l'année 2024 et jours d'arrêt de travail pour des accidents survenus en 2024 ou avant.....	75
Maladies professionnelles reconnues en 2024 et jours d'arrêts de travail liés à l'ensemble des maladies professionnelles reconnues.....	77
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées au cours de l'année 2024.....	79
Nombre de signalements pour actes de violences physiques, de violences sexuelles, de discrimination, harcèlement moral et harcèlement sexuel, agissements sexistes, menaces ou actes d'intimidation envers le personnel au cours de l'année 2024.....	79
D] Agents inaptes.....	84
Inaptitudes au cours de l'année 2024.....	84
E] Suicides.....	85

VII / Formation.....	86
A] Effectifs formés.....	86
Fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents dans les effectifs au 31/12/2024 ayant participé à au moins une formation en 2024.....	86
Journées de formation suivies par les agents sur un emploi non permanent au cours de l'année 2024.....	89
Validation de l'expérience, bilan de compétence et congé de formation dans l'année 2024.....	90
B] Coûts de la formation.....	90
VIII / Action sociale et protection sociale.....	91
A] Action sociale.....	91
Dépenses engagées pour la réalisation des prestations d'action sociale.....	91
Modalités de mise en œuvre de l'action sociale.....	91
Nombre de bénéficiaires des prestations d'action sociale par type de prestation et par catégorie hiérarchique et sexe.....	92
B] Protection sociale complémentaire.....	92
Existence d'un accord collectif sur la protection sociale complémentaire.....	92
Procédure retenue par la collectivité pour la protection sociale complémentaire santé et prévoyance.....	93
Nombre de bénéficiaires et montant des prestations de protection sociale complémentaire.....	93
IX / Dialogue social.....	94
A] Réunions statutaires.....	94
Nombre de représentants du personnel par type d'instance.....	94
Réunions statutaires.....	94
Nombre de saisines de la CAP ou de la CCP.....	95
B] Droits syndicaux.....	95
Droits syndicaux.....	95
C] Négociations et accords collectifs.....	96
Nombre de négociations engagées au cours de l'année 2024 et nombre d'accords collectifs conclus et signés.....	96
Conflits du travail : grèves.....	97
X / Discipline.....	97
A] Sanctions disciplinaires.....	97
Nombre de sanctions disciplinaires prononcées dans l'année.....	97
XI / Mesures en faveur de l'environnement.....	99